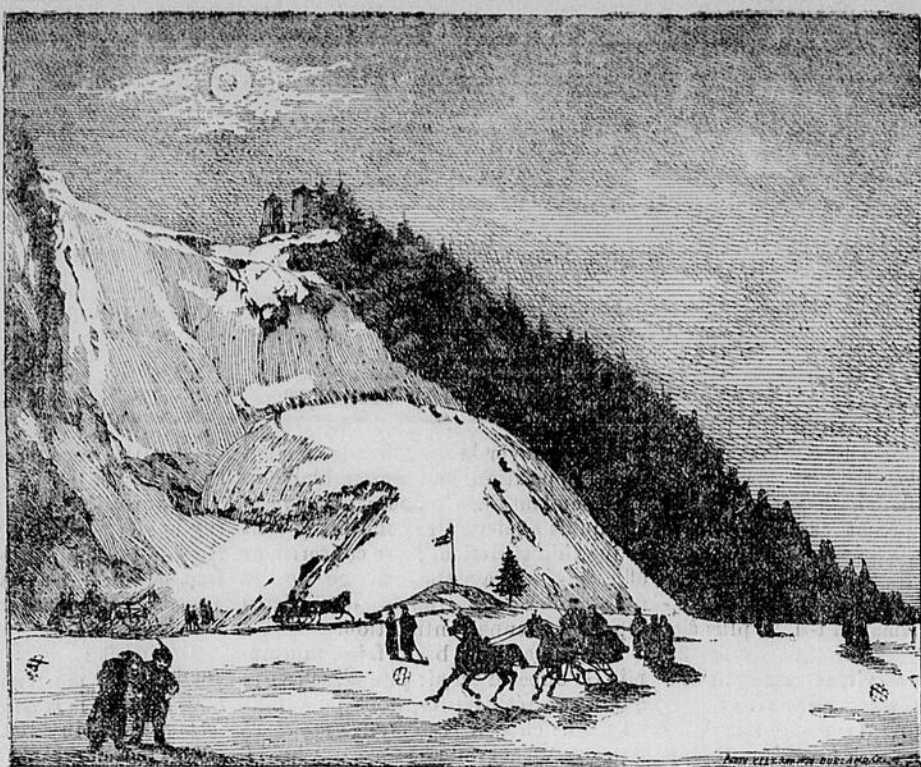




LA CHUTE MONTMORENCY.

La chute Montmorency.

C'est le bijou des rendez-vous du Québec élégant, du touriste de quelque endroit il vienne. Au printemps, la fonte des neiges grossit singulièrement le volume écumant d'eau qui se précipite de deux cent quarante pieds de hauteur. Le torrent bouillonne comme soulevé par des milliers de gnomes; en haut il mugit, en bas il fait entendre un grondement sourd, sinistre. On croirait la terre renversée dans ses profondes entrailles.

Du haut, ou du milieu, ou du bas de l'escalier qui côtoie la falaise, — qui se dessine sombre et escarpée dans la vignette, — le touriste qui regarde, se sent dominé et comme écrasé par l'imposante majesté du spectacle; le vertige même ne parfois le saisit.

En haut, on voit encore les têtes de la culée d'un pont suspendu.

Tristes sont les souvenirs qu'il rappelle.

Le pont n'eut qu'une durée éphémère, et le souvenir de la catastrophe qui lui donna sa célébrité est encore là vivace dans toutes les mémoires.

Un jour, un brave habitant et sa femme venaient en voiture à la ville, voir leur fille au couvent. A peine étaient-ils au milieu du pont, qu'un craquement formidable se faisait entendre. L'instant d'après, pont et voyageurs étaient engloutis dans l'abîme.

Ce fut un funèbre événement qui arracha des larmes à dix lieues à la ronde.

Séduisant en été, le saut Montmorency ne perd pas de ses attraits en hiver.

La scène change; ce torrent si impétueux, si terrible encore au mois de novembre, se frange insensiblement de frimas, de glace, de cristaux; la masse d'eau perd de son volume; les millions de gouttes d'eau qu'elle lance de tous côtés, couvrent les rochers de verglas; l'écume blanche à travers laquelle le soleil naguère encore dessinait des arcs-en-ciel aux sept couleurs, se solidifie, devient jaunâtre, et une masse concrète et luisante, le plus régulier qu'on puisse imaginer.

C'est ce cône ou pain de sucre comme on l'appelle, qui, des centaines de glisseurs s'en font et redescendent chaque jour. Le glisseur doit être expérimenté, car la pente est raide et la descente vertigineuse. Un saut sur le traineau, une main à l'avant et l'autre à l'arrière, une jambe lui servant de gouvernail, le corps penché et ondulant avec les mouvements de la monture de bois, le glisseur passe, file et disparaît comme une ombre.

Le bruit du traineau emporté comme l'ouragan, tinte encore à l'oreille, que déjà le glisseur ne se dessine plus sur la plaine glacée que comme un point noir.

Image parfaite de la vie! Il passe, il est passé. On n'en parle plus. Allons, voyons l'autre maintenant!

Que de grands glisseurs en Europe, et même en ce pays n'ont-ils pas provoqué l'attention générale! On les a regardés, bouche bée, haletants, escalader le cône. Et quand ils ont risqué l'exploit de la descente, on a peut-être applaudi, quelques uns ont suivi le glisseur du regard; mais quand il a disparu, bernique! on n'y a plus pensé.

De pauvres gens de la place exploitent le cône et le bourgeois. Ils ont force trains et traîneaux. Vingt-cinq sous de l'heure, c'est le tarif, pour se servir du traineau.

Il y a plusieurs catégories de glisseurs: il y a le brave, celui qui aborde le grand cône; le timide, celui qui ne courtise que les petits cônes qui offrent des glissades fort agréables; il y a encore le beau, le galant, le muscadin qui lui aussi, s'aventure avec ces dames, sur les petits cônes; les moins fréquentés des petits cônes sont ceux qu'il préfère; s'il y a moins de danger de se rompre le cou que sur le grand, le terrain n'est pas moins glissant. Mais honnêtement qui mal y pense! C'est chose bien charmante que ces glissades avec de jolies femmes. Si on pouvait glisser avec elles comme cela sur la vie. On se sent à un bout de la traine des velléités de chef de maison. C'est peut-être l'un des rares endroits et moments où un homme est vraiment roi et maître.

Si l'on murmure à l'ord. pan! dans le banc de neige! A la glissade suivante, calme et discipline sur le traineau ou la traine.

OBTENANT UNE GRANDE RÉPUTATION dans tous les pays du monde. Plus de 150,000 bouteilles des préparations, et 3,000 spiromètres. L'invention de M. Souville, ex-sic chirurgien de l'armée française, pour la guérison du catarrhe, la bronchite, l'asthme, la consommation dans les premières étapes et toutes les maladies de la tête, gorge et poulmon, ont été employées par des médecins et malades l'année passée, et presque la moitié de ces préparations et instruments, ont été employés durant les derniers mois, montrant que la demande est croissante et le traitement efficace.

Consultations avec les chirurgiens de l'institut: gratis.

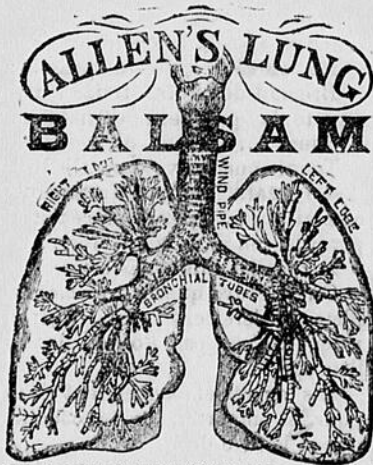
Les personnes qui n'ont pas les moyens de payer pour les traitements, en apportant un certificat de leur prêtre, recevront le spiromètre gratis.

Ecrivez: incluant un timbre de poste pour circulaire donnant toute information, à aucun des bureaux en Canada,

où des spécialistes français et anglais sont prêts à répondre aux malades.

Adressez: International Throat and Lung Institute, 133 Carré Philippe, Montréal, ou 172 rue Church, Toronto Ontario.

L'INDIGESTION — Vous avez tout essayé contre cette maladie et rien ne vous a réussi. Nous sommes pas médecins, mais nous pouvons vous donner une prescription qui en a guéri un grand nombre et qui vous guérira aussi. Cela ne vous coûtera que 25 cts. et vous pouvez vous le procurer chez tous les pharmaciens. Demandez le Pain Killer de Perry Davis.



Cette gravure représente les poulmon dans un état sain.

PARFAITEMENT PUR.

Sans danger pour les personnes les plus délicates.

DANS LES CAS DE CONSUMPTION

Ce baume est tellement comme un spécifique que 95 pour cent des malades sont guéris d'une manière permanente, quand les directions sont strictement observées.

Il n'y a aucune composition chimique ni ingrédients nuisibles aux jeunes ou aux vieux.

Comme expectorant, il n'a pas d'ég. Il ne contient d'opium d'aucune sorte.

EN VENTE CHEZ TOUS LES DÉGUSTES.

Perry Davis et Fils et Lawrence, SEULS AGENTS, MONTREAL.

Pain Killer de Perry Davis

Cette médecine célèbre est recommandée par les médecins, les ministres, les missionnaires, les directeurs de manufactures, d'usines, de plantations, et dans les hôpitaux — en un mot par tous ceux qui en ont fait l'essai.

Administrée à l'intérieur, il guérit Dysenterie, Choléra, Diarrhée, Crampes, Douleurs d'estomac, maladie des reins, coliques des peintres, maladie du foie, dyspepsie ou indigestion, refroidissement, maux de gorge, toux, etc., etc.

Administrée à l'extérieur, il guérit ulcères, panaris, contusions, coupures, brûlures, teigne, plaies, foulures, tumeurs, mal de dents, douleurs au visage, névralgie, rhumatisme, gergures, engelures aux pieds, etc.

Le PAIN-KILLER est en vente chez tous les détaillants de médicaments de l'univers. Prix 20 cts, 25 cts et 50 cts la fiole. Québec, 30 décembre 1882.

**ABONNEZ-VOUS
ET FAITES
ABONNER VOS AMIS
AU JOURNAL
LE CANADIEN,**
LE SEUL JOURNAL FRANÇAIS
DE QUÉBEC
Publié le matin, avec toutes les Dépêches.
\$5 PAR ANNEE.

L. J. DEMERS & FRÈRE,
PROPRIÉTAIRES,
QUÉBEC.

A LA FEUILLE D'ERABLE.
MM. BRUNET, LAURENT & Cie,

Ont l'honneur de vous informer qu'ils ont fait de grandes ouvertures de Marchandises pour la saison qui se présente, et attirent votre attention d'une manière toute spéciale sur les articles mentionnés dans la liste ci-jointe, viz:

2000 Coupons Lawn rayés et careautés. 50 Caisses Coupons d'Indiennes. 500 douzaine Mouchoirs toile, pour dames et messieurs, légèrement endommagés. 100 Pièces toile fine en coupons, tous les COUPONS D'ÉTOFFES A ROBES FAITS PENDANT LA DERNIÈRE SAISON, SERONT VENDUS A MOITIÉ PRIX. 10000 verges Broderies, patrons nouveaux. 5000 douzaines dentelles tricotées pour garnir le linge, Toile à nappes, Serviettes de toutes sortes, Cotons blancs, Indiennes, Soies noirs et leurs, Satins, brochés, Chapeaux, Rubans, Fleurs, Plumes, Bas, Gants, Corsets, Tweeds, Cachemire noir et couleurs, nans-veiling, beige-laine, bunting, etc., etc. Toutes ces marchandises sont d'une valeur exceptionnelle, et MM. BRUNET, LAURENT & Cie., sollicitent une visite de tous les acheteurs, sachant qu'ils trouveront à leur établissement pleine et entière satisfaction.

AUX MESSIEURS.

Habilllements fait sur commande.

Habilllements de Serge de Laine Noire, \$8.50.

Habilllements de Tweed Canadien, \$8.50.

Habilllements de Tweed de Fantaisie \$8.50.

Pardessus de printemps, \$7.00, \$8.00 et \$9.00.

24 février 1883.

PHARMACIE DES MARCHANDS

BLOC BLANCHARD

31 ET 33 RUE ST. PIERRE, QUÉBEC

OVIDE E. BRUNET

Pharmacien de Gros,

Informe respectueusement les marchands de la campagne et autres, qu'il a agrandi considérablement son établissement, et que son stock est plus complet qu'il ne l'a jamais été. Il a loué tout le bloc Blanchard sur la rue St. Pierre, afin de s'occuper plus spécialement du commerce de gros. Il peut par conséquent offrir des avantages qu'on ne saurait rencontrer ailleurs.

Les Graines, Teintures, Drogues, Remèdes patentés, Parfumeries, etc., sont importés directement des meilleures maisons.

Il sollicite une visite et promet entière satisfaction.

20 mai 1882 — lan-q&h

SAISON DES FÊTES!

Dernières nouveautés

EN HORLOGERIE et BIJOUTERIE

AUX MAGASINS DE

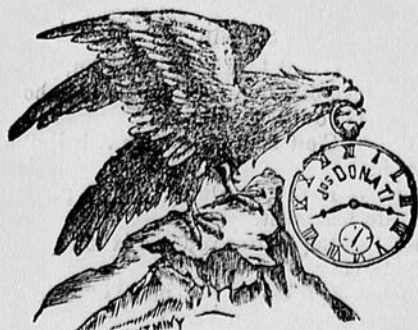
JOSEPH DONATI

158 RUE ET FAUBOURG ST. JEAN

ET

241 RUE SAINT PAUL.

(EN FACE LA GARE DU PALAIS.)



WATCH-MAKER & JEWELLER

Généralement, les marchands prennent occasion de la saison des fêtes, pour faire des fraudes qui éblouissent leurs voisins. Telle n'est pas la coutume aux magasins de M. Donati car son étalage ordinaire suffit à convaincre le public qu'il possède au des assortiments le plus variés et les plus riches. En effet, que voit-on tous les jours dans ses vitrines, sinon ce que l'horlogerie et la bijouterie produisent de plus élégant et de plus beau. C'est pour ainsi dire le seul endroit où l'on trouve régulièrement en magasin tout ce qu'il faut pour satisfaire même les plus exigeants.

On se figure peut-être après cela que ses effets sont exorbitants. Eh bien, on est complètement dans l'erreur, car il est prouvé qu'il est impossible d'acheter à meilleur marché que chez lui. La chose s'explique d'elle-même, car le fait que ce splendide assortiment, il tient au complet en permanence, s'empresse du moment qu'une nouveauté apparaît de donner une nouvelle commande.

Les réparations de toutes espèces sont faites parfaitement et avec célérité.

En remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'ici, M. Donati sollicite de nouvelles visites.

Québec, 6 décembre 1882 — q&h

LES PRINCES D'ORLÉANS. EN ALGERIE.

« L'année 1842, dit M. d'Ideville, fut fatale à la France. La mort du Prince royal, duc d'Orléans, tué le 13 juillet 1842, sur la route de Neuilly, anéantit les espérances de tout un peuple. L'armée d'Afrique, qui l'avait vu à l'œuvre sur les champs de bataille, le chérissait et le tenait en haute estime. Le duc, intelligent et brave, possédait ce don singulier et rare de charmer et de séduire. Aussi les cœurs se sentaient-ils entraînés vers lui d'une façon irrésistible, et peu de princes, il faut le dire, furent plus populaires, plus aimés, plus sincèrement et plus amèrement pleurés que le fut le père de Monseigneur le comte de Paris.

Les Algériens, j'entends la bonne population française, les colons sages et les vieilles familles de soldats implantés en Afrique, ont conservé pour le duc d'Orléans un culte de quelque sorte légendaire. La statue élégante du Prince royal, qui se détache sur la place du Gouvernement à Alger, est le premier monument qu'aperçoit tout nouvel arrivant.

Après la révolution de février 1848, dans les premiers jours qui suivirent le départ du duc d'Aumale, le nouveau gouverneur de la colonie, le général Cavaignac, obéissant bien plus à des ordres venus de Paris qu'à son sentiment personnel, voulut faire procéder à l'enlèvement de la statue du duc d'Orléans, érigée sur la place d'Alger. Déjà l'on avait commencé à dresser les charpentes devant servir à soulever la masse de bronze, quand la population, ivre de colère, se rua sur les échafaudages et les jeta à la mer. Bien plus, la milice organisa spontanément un service de faction de jour et de nuit autour du monument pour empêcher qu'il ne fût donné suite à cette profanation.

Devant ces énergiques manifestations, le Gouvernement provisoire renonça à son projet, et la statue élevée à la mémoire du Prince par une souscription nationale est encore debout sur la terre d'Afrique.

Dans les jours sinistres de la Commune algérienne, en 1870, au moment même où notre armée était si lâchement insultée par quelques républicains, la statue du duc d'Orléans fut respectée par tous.

Au retour du voyage qu'il fit en 1873 en Algérie, Mgr le comte de Paris, dans un entretien particulier que nous eûmes l'honneur d'avoir avec lui, nous avouait qu'une des émotions les plus profondes qu'il avait éprouvées de sa vie était lorsque, débarquant sur le quai d'Alger, ses yeux avaient été frappés par la statue équestre de son père, monument élevé sur une terre française où tous les siens s'étaient illustrés.

Il y a quelques jours le hasard m'ayant fait rencontrer un vieil Algérien, le général Fleury, j'en profitai pour recueillir de lui de nouveaux renseignements sur l'enlèvement de la Smalah. La narration pittoresque et émouvante que me fit le général de ce brillant fait d'armes auquel lui-même avait pris part, aux côtés de son ami le colonel Yusuf, me laissa une impression très vive. Rentré chez moi, je transcrivis aussitôt ce récit, et le voici presque textuellement, tel qu'il s'est fixé dans ma mémoire :

« Autant que je m'en souviens, me dit le général, voici comment les choses se sont passées : Le 16 mai, au matin, Yusuf qui était l'âme de l'expédition, s'était porté bien en avant de la cavalerie pour recevoir de première main les rapports qui lui viendraient de ses courriers et les communiquer au Prince. Nous cheminions depuis une heure, intrigués par un nuage de poussière qui s'élevait au loin, lorsque, tout à coup, un cavalier qu'un pli de terrain nous cachait, quelques instants avant, par cet effet de mirage qui se produit dans le Sud—surgit, débouquant à fond de train à notre rencontre, ému, pâle et comme poursuivi par un songe. « Fuyez, fuyez, dit-il, quand vous le pouvez encore. Ils sont là ! Tout près, derrière le mamelon. » Et il montrait la direction. « Ils arrivent au campement sur le Tagum. S'ils

vous voient, vous êtes perdus ! Ils sont soixante mille, et rien qu'avec des bâtons, ils vous tueraient comme des lièvres qu'on chasse. Il ne reviendra pas un seul d'entre vous pour porter à Médah la nouvelle de votre désastre ! »

—Allons, calme toi, dit Yusuf froidement, avec l'habitude qu'il avait du caractère impressionnable des Arabes. « Raconte moi bien ce que tu as vu. » Puis après s'être fait répéter avec plus de précision et moins d'émotion l'état des choses, il se retourna vers moi : « Arrêtez l'escorte, allons voir de nos yeux. — Vous, Du Barail, courez prévenir le Prince de ce qui se passe. Priez-le d'avancer au galop. »

Alors, suivis seulement du courrier arabe, nous partons comme l'éclair, nous espérant pour ne pas faire de poussière à notre tour, et nous arrivons en quelques minutes, comme trois fantômes, sur le point culminant du mamelon.

Là, s'offrent devant nous, à nos pieds, le spectacle le plus saisissant : Mohamed-Ben-Ayad n'en avait pas exagéré la dangereuse réalité. La Smalah venait, en effet d'arriver sur le cours d'eau. Elles s'installaient pour camper. Femmes, enfants, défenseurs, muletiers, troupeaux, tout était encore pêle-mêle. On entendait les cris, les bèlelements de cette foule confuse. A la lorgnette, on distinguait les armes des nombreux Réguliers de l'Emir, présidant à l'assiette du campement. Quelques rares tentes blanches abritaient les femmes d'Abdel-Kader ou des grands étaient à peine dressées. Tout était en travail comme dans une ruche. Ces milliers de chameaux ou de mulets encore chargés, attendaient. Ceux qui avaient été soulagés de leur fardeau se répandaient au loin, tout le long des bords verdoyants de la petite rivière. D'innombrables troupeaux de moutons, de chèvres, venaient encore augmenter ce gigantesque désordre. Tous ces êtres assoiffés semblaient devoir tarir le filet d'eau précieux qui se déroulait en sinuosités au milieu de ce chaos.

—Il a raison, dit Yusuf, après que nous eûmes contemplé ce panorama inimitable. « Il a dit vrai, Ben Ayad. Il n'y a pas une minute à perdre. Venez ! » Et repartant avec la même vitesse que nous avions prise pour arriver, nous nous dirigeons vers le Prince qui s'était sensiblement rapproché.

Dès que nous l'eûmes rejoint, le duc s'arrêta, et à ce moment se forma comme un conseil de guerre composé des chefs indigènes et des Français. Les chefs indigènes étaient unanimes dans leur avis et suppliaient le général d'attendre, ajoutant que ce serait folie d'avancer.

Après avoir entendu le rapport de son chef de cavalerie, le Prince, avec un grand calme lui dit : « Quelle est votre opinion ? » — Mon avis, répond Yusuf, est qu'il faut attaquer de suite, si nous ne voulons pas être écrasés par un ennemi très nombreux, qui, d'un instant à l'autre, va découvrir nos traces. Mais je ne dois pas dissimuler à Votre Altesse Royale, que l'entreprise offre de très sérieuses difficultés.

Le colonel Morris, consulté, fit la même réponse, et conseilla fermement d'attaquer. « Je pense absolument comme vous », dit le duc d'Aumale, « nous allons marcher en avant ! »

Puis, se tournant vers ses deux aides de camp, les colonels Jamis et de Beaufort : « Faites prévenir l'infanterie qu'elle ait à hâter sa marche pour nous soutenir », et en même temps le général distribuait ses ordres aux colonels Yusuf et Morris, comme s'il se fût agi d'aller à la messe.

L'on se sépara, pour aller chacun prendre son poste de combat, lorsque le colonel de Beaufort prenant la parole dit : « Monseigneur, nous sommes ici, le colonel Jamis et moi, responsables vis-à-vis du Roi, et nous avons mission de veiller sur Votre Altesse Royale. Permettez-moi de vous faire remarquer que l'infanterie est encore bien loin, qu'elle est fatiguée par les marches forcées de ces derniers jours et qu'il est de toute prudence d'attendre au moins que les zouaves et l'artillerie du colonel Chasseloup soient à votre portée. »

« L'infanterie que l'on est allé prévenir, va faire un effort, reprend

le Prince ; mais la situation périlleuse que vous signalez commande justement de marcher en avant. Mes aïeux n'ont jamais reculé, je ne donnerai pas l'exemple », dit le jeune duc, et, à ce moment, il s'inscrivait bien comme un des généraux de l'avenir.

On aurait de la peine à se faire une juste idée de ce combat d'une poignée de braves où la valeur individuelle fit des prodiges—où six cents hommes déterminés culbutèrent plus de cinq mille défenseurs armés, leur tuèrent trois cents hommes et surtout épargnèrent la vie d'une population immense et désarmée.

Le colonel républicain Charras disait un jour en parlant de l'enlèvement de la Smalah, —et, en matière de courage, l'homme était bon juge :

« Pour entrer, comme l'a fait le duc d'Aumale, avec six cents hommes au milieu d'une pareille population, il fallait avoir vingt-trois ans, ne pas savoir ce que c'est que le danger ou bien avoir le Diable dans le ventre ! Les femmes seules n'avaient qu'à tendre les cordes des tentes sur le chemin des chevaux pour les culbuter et qu'à jeter leurs pantouffles à la tête des soldats pour les exterminer tous, depuis le premier jusqu'au dernier. »

Il est particulièrement intéressant de connaître le jugement du maréchal Bugeaud sur cette affaire :

« Il y a trois jours, écrivait le 23 mai 1843, le gouverneur général audec d'Aumale, que j'annonçais au ministre, que dans la poursuite de la Smalah, quelques-uns fussent les dispositions prises, quelle que fût l'intelligence du Prince chargé de cette mission, il fallait encore une faveur de la fortune, pour saisir cette aggrégation si bien avertie, si mobile, si bien défendue. Eh bien ! la fortune n'y a été presque pour rien. Vous devez la victoire à votre résolution, à la détermination de vos sous-ordres, à l'impétuosité de l'attaque. Oui, vous avez bien fait de ne pas attendre l'arrivée de l'infanterie. Il fallait brusquer l'affaire comme vous l'avez fait ; cette occasion presque inespérée, il fallait la saisir aux cheveux. Votre audace devait frapper de terreur cette multitude désordonnée. »

« Si vous aviez hésité, les guerriers se seraient réunis pour protéger les familles ; un certain ensemble eût été mis dans leur défile et le succès, à supposer que vous l'eussiez obtenu, vous eût coûté fort cher. La décision, l'impétuosité d'à-propos, voilà ce qui constitue le guerrier. Il est des cas où il faut être prudent et mesuré, où il faut manœuvrer avec ordre et ensemble, c'est quand on trouve un ennemi bien préparé, fort, et bien échelonné. Il en est d'autres où il faut l'élan et la rapidité d'exécution, sans s'occuper beaucoup de l'ordre. L'affaire de Taguin était dans cette dernière classe. Vous l'avez compris à l'instant et c'est là surtout ce qui fait le grand mérite de cette action. »

HENRY D'IDEVILLE.

POURQUOI PAS ?

Au premier de mai prochain, nous ferons affaires comme Escanteurs, dans la cité de Québec.

L'expérience déjà acquise et la manière dont on conduit nos Escans parlent en notre faveur.

Nous avons déjà fait des arrangements pour plusieurs ennuis de meubles neufs etc., etc., pour le mois de mai prochain.

Détails dans nos annonces qui paraîtront sous peu.

G. R. GRENIER, & CIE.,
Escanteurs,
à St-Sauveur.
Québec, 6 mars 1883.—G.R.C et E

TROUVE.

Un paquet d'effets. Celui qui voudra le réclamer devra s'adresser à M. CHARLAND charretier, coin des rues St-Olivier et Sutherland, faubourg St-Jean.
2 mars 1883.—G.R.

DEMANDÉE.

Une bonne d'enfant possédant d'excellentes recommandations.
S'adresser à
WM. FISHER,
10, rue de La Fabrique.
2 mars 1883.—37.

AVIS TRES IMPORTANT.

AUX

Personnes qui desirant acheter argent
comptant.

Nous donnons aujourd'hui une liste de prix réduits de notre grand assortiment d'épicerie, thés, vins, liqueurs, etc. Nous aimons à faire remarquer que nous ne faisons ce réduction que pour le temps des fêtes, c'est-à-dire un temps limité ; nous prions en conséquence les acheteurs de venir faire leurs achats durant le temps de notre annonce dans le journal, sur nos cartes, et dans nos vitrines, car nous désirons éviter les reproches de personnes disant que nous annonçons à tels prix et que nous vendons autrement. Venez acheter à présent et profitez du bon marché. Il est bien compris que c'est pour argent comptant.

Sucre blanc granulé 9 1/2 c la lb ;

Thé noir bon 18c ;

Thé noir extra 40c ;

Thé Japon naturel non coloré 25c ;

Thé Hyson extra 30c ;

Café rôti frais 20c ;

Marinades en flacons 15c ;

Pâte Italienne vermicelle 7c.

Sucre blanc cassé 11c ;

Thé noir supérieur 25c ;

Thé vert bon 12c ;

Thé Hyson supérieur 18c ;

Café vert naturel non coloré 25c ;

Thé Java frais 30c ;

Pâte Italienne macaroni 5c et 7c.

LIQUEURS.

Bon Vin blanc (sherry) 1.35 mesure impériale ;

Bon Vin rouge 1.35 ;

Bon Sherry Brandy 2.00 ;

Paniers de liqueurs assorties contenant trois jolies bouteilles 1.90.

Bon Sherry Whisky 1.70 ;

Bon Whisky cock tail 1.00 ;

Carafes de Brandy Eau-de-vie vieille 0.90 ;

Carafes liqueurs assorties (verre taillé) 1.50.

FRUITS.

Raisins de Corinthe 7c la lb ; Raisins de Valence 9c ; Oranges 20c la doz ; Citrus 20c ; Pommes, Ananas, Avellanes, Raisins de table, Biscuits assortis, Bonbons français et une foule d'autres articles trop nombreux à énumérer. Aussi, un grand assortiment de Cigares, Tabac, Cigarettes, Pipes, etc.

GINGRAS & LANGLOIS

27, 29 et 31, RUE ST. JEAN.

29 décembre 1882.

MARCHANDISES NOUVELLES

F. X. LEPAGE

MARCHAND.

No 53, RUE DE LA COURONNE,

Invite spécialement le public, ses amis de la ville et de la campagne, et tous les acheteurs de marchandises sèches, à venir visiter son magasin et son magnifique assortiment de Tweeds Canadiens, Anglais et Ecosais, castrim noir, président, moscou et drap de castor, ainsi que ratines noires et de couleurs.

Couvertes, flanelles, chales en laine, cachemire, cobourg, paramita, mérinos noirs et couleurs.

ARTICLES DE DEUIL, SPÉCIALITÉ DE LA MAISON.

Indiennes et coton, shirting, wincey, étoffes à robes, fleurs, dentelles, etc., etc.

POUR LES VOYAGEURS : Valises et porte-manteaux.

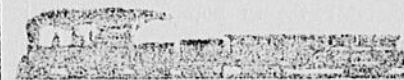
AUSSI : Peaux et casques en cremer, blouses en astrakan buckram, etc., etc.

ALLEZ DONC CHEZ

F. X. LEPAGE,

Rue de Couronne, No. 53, St. Roch, Québec.

Québec, 28 octobre 1882.



Chemin de fer Intercolonial.

1882 Arrangements d'hiver. 1883

A partir de LUNDI le 4 DECEMBRE, les trains voyageront tous les jours (Dimanche excepté) comme suit :

Départ de la Pointe Lévis :

Temps du Temps de

chemin. Québec.

Express pour Halifax

et St. Jean. 8.10 a. m. 7.55 a. m.

Train d'accommodement et de la maille

11.20 a. m. 11.05 a. m.

Train de fret. 7.00 p. m. 6.45 p. m.

Arrivée à la Pointe Lévis.

Temps du Temps de

chemin. Québec.

Express d'Halifax et

St. Jean. 8.20 p. m. 8.05 p. m.

Train d'accommodement et de la maille

2.15 p. m. 2.00 p. m.

Train de fret. 5.25 a. m. 5.10 a. m.

Les trains d'Halifax et St. Jean se rendent

à destination de St. John's, mais ceux qui en

reviennent restent à Campbellton.

Le char Pullman qui part de la Pointe-

Lévis le mardi, le jeudi et le samedi, se rend

directement à Halifax, et celui qui part le

lundi, le mercredi et le vendredi, se rend à

St. Jean.

D. POTTINGER,

Surintendant-en-chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.-B.,

28 novembre 1882.

Québec, 2 décembre 1882.

MAISON A VENDRE

En brique blanche, avec dépendances, et de terre pour jardin, situé dans le village l'Islet.
S'adresser à M. B. POTTIER,
Moncton, l'Islet,
ou à M. L. F. BARIL,
79, rue St. Eustache.
Québec, 29 décembre—3m

Différentes causes, l'âge avancé, les soucis, la maladie, les déceptions et la disposition héréditaire, tendent à rendre les cheveux gris, et chacune de ces causes en détermine la chute prématurée.

L'Ayer's Hair Vigor rend aux cheveux devenus gris ou fins leur couleur naturelle, brune, blonde, châtain ou rouge. Il adoucit le cuir chevelu en le nettoyant et en lui donnant une action saine.

Il enlève les pellicules et guérit les affections causées par l'écoulement des humeurs. Il arrête la chute des cheveux, et produit une nouvelle croissance dans tous les cas où les follicules ne sont pas détruits et où les glandes n'ont pas été affectées.

Les effets en sont incomparables sur les cheveux faibles ou malades, et quelques applications suffisent pour leur rendre le brillant et la vigueur de la jeunesse.

Sûr et inoffensif dans son emploi, l'Ayer's Hair Vigor est sans rival pour la chevelure et spécialement estimé pour la lustrer doux et la richesse du ton qu'il donne aux cheveux. Il ne renferme ni huile, ni matière, et ne déteint pas sur la toile; de plus, il adhère longtemps aux cheveux, auxquels il conserve la fraîcheur et la force.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U. Chimistes pratiques et analytiques.

En vente chez tous les Pharmaciens.

GUERISON CERTAINE SANS REMÈDE

BOUGIES MÉDICAMENTEES ET SOLU-

BLES DE ALLAN, brevetées le 6 oct. 1876.

Une Boîte No. 1 guérira toute maladie en

quatre jours ou moins.

Une Boîte No. 2 guérira les cas répertés incura-

bles que soit le temps qu'ils ont duré.

Plus de doses transitoires de guérison, de

cessu ou d'huile de bois de sapin, qui pro-

duisent toujours la dysposée en détruisant la

membrane de l'estomac.

Prix \$1.50. Vendues par tous les pharmaciens

ou expédiées par la poste sur réception du prix.

Pour tous amples renseignements demander des

circulaires.

Addresser : J. C. ALLAN & Co. P. O. 1538 ou

John street, New-York.

Québec, 31 octobre 1882.—1a

ANNONCES NOUVELLES.

Institut Canadien.—Ernest Myrand.
Demande.
Essieux!—B. Hamel.
Avis.—Jos Vandy.
Demande.—F. M. Dechêne.
Maison à vendre.—Nil Genest.
Grande soirée opératique.
Cuisinière demandée.—S'adresser à ce bureau.
Achat d'une bibliothèque canadienne de livres précieux.—Oct. Lemieux & Cie.
Pianos reçus.—Oct. Lemieux & Cie.

QUEBEC,

SAMEDI, 10 MARS 1883

Figures et Figurines Parlementaires.

W. J. WATTS.

M. Watts représente Drummond et Arthabaska depuis plusieurs années. Ce fut le comté de l'enfant terrible et de l'hon. Wilfrid. Il n'a rien emprunté au premier. Rien de plus paisible que M. Watts. M. Laurier s'est déteint sur lui et d'un bleu il en a fait un rouge, ou tout au moins un rougeau. Le rougeau a survécu au rouge écarlate, et M. Laurier a été obligé forcément de quitter le nid de sa première gloire pour venir couvrir les principes démocratiques et libres échangistes dans Québec-Est sous les regards paternels de l'hon. I. Thibodeau.

Le député actuel d'Arthabaska est un ancien conservateur, et cache ses tendances torielles sous une peau libérale. Mais il s'ennuie à mourir dans les champs brumeux de l'opposition. Aussi est-il constamment avec les conservateurs ministériels, excepté quand il vote. Peut-être agit-il ainsi pour ne pas changer de siège.

S'il se fut placé à droite, ce serait un imbécile, un paresseux, un vendu; il siège à gauche, c'est un sage de la Grèce, un phénix.

Il n'est pas toujours bon de gouverner ces compliments hyperboliques. M. Laurier en sait quelque chose. A force de lui dire qu'il était l'égal et même le supérieur de Chapleau, il avait presque fini par le croire.

Peut-être a-t-il quelque peu frustré l'espoir que ses amis entretenaient sur son mérite et ses capacités. Mais il peut grandir encore, et son incontestable talent pourra, nous l'espérons pour l'honneur du nom canadien, se développer, de manière à le rendre le digne émule de nos grandes célébrités politiques.

Il n'a jamais vu que Papineau dans l'histoire, le reste de l'histoire de son pays est pour lui non avenu.

M. Fréchette a sur lui cette avantage qu'il a trois fétiches, Papineau, Rose, c'est-à-dire Wilfrid Laurier, et le poète Fréchette, à qui l'académie vient de décerner une palme de laurier. De la sorte il aura toujours du laurier, l'un sur le cœur et l'autre sur la tête.

Joseph Shehyn, M.P.P.

La population de St. Roch et de St. Sauveur a de belles qualités; elle est vigoureuse, forte et énergique; quelque peu turbulente par ci, par là, elle sait se faire respecter. Loin de suivre l'exemple de plusieurs comtés qui veulent absolument d'un aborigène poussé dans leur circonscription, pour député, ils choisissent leurs membres parmi les plus capables, fussent-ils nés comme l'hon. W. Laurier, à St. Lin, dans le comté de l'Assomption, et résident actuel du comté d'Arthabaska. Si leur député fédéral n'est peut-être pas tout ce qu'ils ont désiré, ce n'est pas leur faute. Mais leur intention était bonne, et devrait être suivie plus souvent, comme on l'a toujours fait dans le comté de Terrebonne, cette pépi-

nière de ministres et de premiers ministres.

M. Shehyn lui-même ne réside pas dans sa division électorale. Sentinelle vigilante, il s'est établi en face des bâties parlementaires dans un fort joli cottage, à côté de son maire et du nôtre. Les Plaines d'Abraham sont un bon endroit pour le député de Québec-Est. Il veille sans cesse sur les Buttes à Neveu et notre citadelle, et donnera l'alarme quand les Américains, les Russes ou les Chinois voudront s'emparer de notre Capitale.

De là il voit constamment les employés publics travailler sans relâche du matin jusqu'au soir, n'ayant, la moitié au moins d'entre eux, pour salaire annuel que celui qu'il gagne dans un mois, \$800, tout en vaquant à ses affaires comme marchand et comme citoyen. Gaspard Drolet n'a huit cents piastres que tous les quatre mois.

Notre député de l'Est ne parle pas trop mal et beaucoup plus censément que M. Stephens.

Mais pourquoi cette opposition systématique et méfieuse? Québec a la Capitale, la députation; tous les terminus possibles. L'argent accordé par le gouvernement fédéral ne peut que lui être avantageux.

Mais je respecte toujours les opinions d'un homme respectable.

Il est destiné à être enterré au Conseil législatif, comme M. Marchand a sa sépulture marquée au sénat.

Requies cant in pace.

L'hon. H. G. Joly.

L'honorable député de Lotbinière depuis le déluge, a eu l'avantage de faire ses cours à Paris: d'où, sans doute, ce beau langage, sans affectation, qu'on entend toujours avec un nouveau plaisir. C'est le type du gentilhomme.

M. Joly n'a pas toujours été libéral, mais il n'a jamais cessé, et il ne cessera jamais, d'être *tory* pur sang.

Il est riche, très-riche, seigneur suzerain de Lotbinière et autres lieux, propriétaire de grandes limites, de vastes fermes, d'usines, de moulins, de vassaux, arrières-vassaux, de censitaires, de meuniers, etc. Quand on a de tels biens on peut renoncer à retirer quelques piastres, et l'on peut prêcher le mépris des richesses et les voluptés ineffables de la pauvreté. Ça se comprend; on a rien autre chose à faire. Sénèque, affligé de quatre vingt millions de sesterces, a fait tout un traité sur les avantages de la pauvreté. Mais il l'écrivait avec un poignçon d'or sur un pupitre d'or.

Je n'aime pas trop ces illustres détachés des biens d'ici-bas qui prétendent que l'âme est tout et le corps une gêne nulle.

"Guenille, si tu veux, ma guenille m'est chère" disait Molière.

Cette manière de voir les choses lui a déjà rendu de mauvais services et n'a pas peu contribué à la dépopulisation. Il a été très injuste envers plusieurs fonctionnaires publics. Il oublie que tout homme venant en ce monde n'a pas eu pour père un millionnaire, et pour mère une seigneuresse. Les pauvres diables qu'il a mis sur le carreau, sans raison aucune, n'avaient pas de manoir pour les recevoir, ni de censitaires pour leur payer les droits du seigneur.

Le seigneur de Lotbinière est d'ailleurs un assez bon avocat, un joli orateur, et l'agronomie sera la dernière de ses illusions. Il est fort spirituel, est assez bien accouplé avec son voisin de banquette et de raquettes. Sous ce rapport M. Mercier lui est bien inférieur, ce que ce dernier est prié de croire. On peut s'écrire un chef, mais le don d'esprit ne se confère pas à la majorité des voix.

Les électeurs le chérissent de père en fils sans jamais se lasser. Il paraît qu'il cultive ses terres et ses électeurs avec le même succès.

S'il a succombé dans sa lutte suprême avec l'hon. J. A. Chapleau, c'est qu'il avait pour antagoniste un

vrai géant, mais il n'a pas poursuivi son vainqueur dans sa retraite. Ce sont d'autres qui, impuissants contre le lion, s'attaquent à l'ombre qui leur inspire encore des terreurs. C'est un triste métier que de chercher à découvrir des grains de sable dans la crinière des lions et des rois.

J'écris sans aigreur; les moeurs et les caractères attirent seuls mon attention. Je ne connais que le côté politique de mes héros. Leur vie privée me paraît sacrée en dehors du cadre que je me suis tracé. Le sanctuaire de la famille est inviolable.

Mais je ne puis résister à l'envie de mentionner un trait intime de l'hon. député de Lotbinière. Il aime éperdument ses enfants, et ne dédaigne pas de les instruire lui-même quand ses rares loisirs le lui permettent. C'est un noble exemple, et qui n'est pas assez mis en pratique. Pourquoi ne pas léguer à ceux que l'on chérit plus que soi-même, l'instruction, les connaissances, l'expérience que la Providence peut nous avoir départi?

Mais changeons de sujet; aussi bien mon cœur de père et de fils pourrait trahir des sentiments qu'il serait inconvenant d'étaler ici.

M. Joly est pour la réduction des salaires en général. C'est une lubie, mais ça s'explique. Il est assez riche par lui-même. M. Demers est aussi pour l'abolition de tous les salaires, mais c'est pour une raison qui est bien meilleure. Il se rend justice; il trouve qu'il ne gagne rien!!!

Il me rappelle (M. Demers) cet avocat et ce notaire plaçant devant un gros juge de paix, à propos du meurtre d'un coq. Le notaire disait: vous autres avocats, vous ne plaidez que pour l'argent! Et vous, dit l'avocat? moi, je ne plaide que pour la gloire. C'est correct, répartit le disciple de Thémis, nous plaçons tous les deux pour ce que nous n'avons pas!

Des fois il est capricieux. Il a pris son entêtement pour de la ténacité, lors de son passage au pouvoir. Aussi son administration a-t-elle été nommée le gouvernement crampon (*rump*, en anglais).

Il s'occupe de nous fournir des érabes qui donnent du sucre après quatre ans de culture. C'est une bonne idée, si ce n'est pas un rêve. Je suis persuadé que s'il pouvait faire du sucre avec MM. McShane et Gagnon, il les entaillerait de suite, ne fut-ce pour ne pas entendre leurs sonnettes et leurs balivernes du matin jusqu'au soir.

Réflexions. Comment se fait-il que tous ou presque tous nos grands seigneurs et nos quelques millionnaires soient contre le peuple? Depuis M. Papineau, qui voulait dormir son dernier sommeil loin de la poussière populaire jusqu'à M. Joly et M. Stephens. Sais pas. Repassez en revue nos seigneurs surtout, et vous les verrez presque tous libéraux. Le peuple, selon eux est trop exigeant. Il veut des chemins, de nouvelles terres, de la vapeur, de l'électricité, du mouvement. Nos grands en règle générale, répugnent à ces choses. Ils sont restés ce qu'était le *Méménos* du *De Viris*, égoïstes et rétrogrades. La tête seule, disent-ils, doit manger, les bras, les jambes, le corps, c'est-à-dire le peuple, les habitants, la canaille, comme nous appelait Napoléon devenu empereur, ne servent que pour la digestion.

Où sont les écoles élémentaires fondées par Papineau? Où sont ses établissements de colonisation? Hélas! il lui fallait seulement des censitaires pour sa seigneurie des Petites-Nations. Qui a bâti nos chemins de fer, fait nos canaux, vulgarisé l'instruction, encouragé l'agriculture? Ce ne sont certainement pas ces favoris de la fortune. Du reste pour devenir ou rester riche, il ne faut pas attacher son chien avec de la saucisse, comme dit l'autre. "Et nunc reges intelligite."

Le Canada ne doit pas sa prospérité aux Crépus et aux propriétaires de moulins bauxaux, des cens et rentes et

de ventes (lods et ventes). Il doit son bien-être à ces foules obscures qui ont fécondé par leur travail, leurs sueurs et leur sang le sol sacré de la patrie. Aux fils de ces multitudes ignorées de continuer l'œuvre de leurs pères!

Chose singulière! M. Joly fait pour lui ce qu'il refuse à ses compatriotes. Pourtant son pays doit lui être aussi cher que ses fermes. Suivons son exemple, mais craignons ses préceptes.

BEAULIEU.

Québec, 10 mars 1883.

NOTRE AQUEDUC.

L'OPINION DE M. BEAUDRY.

On sait que M. l'ingénieur Beaudry, de Montréal, avait été chargé par le conseil de ville, de s'enquérir des améliorations à faire à notre aqueduc.

Voyons à quelle conclusion il en est arrivé, d'après une lettre lue au conseil, hier soir:

Montréal, 1er mars 1883.

Il faudra un deuxième tuyau partant de Lorette et de dimensions suffisantes pour alimenter une population de 150,000 âmes.

Ce tuyau se prolongerait jusqu'au coin des rues Arago et de l'Aqueduc, pour là se diviser en deux branches, donc l'une se rendrait à Mont Plaisant, pour alimenter toute la partie haute de la ville en fournissant une quantité d'eau constante et abondante à une pression de 75 lbs par pouce carré dans le minimum, tandis que l'autre branche longerait la rue Arago, la Côte d'Abraham et la rue St-George, pour déverser dans un réservoir situé à l'extrémité ouest du marché Montcalm ou dans les environs, une quantité d'eau abondante pour toute la population de la partie basse de la ville. De ce réservoir un tuyau porterait au pied de la côte d'Abraham l'eau nécessaire aux quartiers St-Roch et Jacques Cartier et un autre tuyau suivrait les rues St-Jean, Couillard et Hébert, pour descendre le rocher en ligne droite et porter à la rue Sault-au-Matelot l'alimentation des quartiers St-Pierre et Champlain.

(Signé), J. E. BEAUDRY.

BUREAU DE COMMERCE.

9 mars 1883.

La séance commence à 3 hrs. p. m. sous la présidence de M. W. Welch, président.

On lit les 12 questions que la députation avait posées au maire, mercredi dernier, et que nous avons publiées avant hier. Le maire transmet des réponses écrites à chacune de ces 12 questions.

"Tout enfant, dit le maire, qui lit les journaux peut répondre s'il veut aux neuf dixièmes de ces questions qu'on vient de me poser. Le maire fait de plus remarquer qu'il a soumis les livres de la corporation aux membres de la députation, mercredi dernier, et qu'ils peuvent être comparés avec ceux de n'importe quelle banque ou autre institution financière du pays."

"Il ne faudrait pas croire, dit le maire, que les membres de la corporation sont des enfants et qu'ils ne savent rien faire."

Son Honneur le maire donne ensuite des explications très détaillées. Il déclare au président que si l'on veut avoir des améliorations considérables il faudra \$100,000 d'augmentation dans le revenu.

Le maire dit de plus que le crédit de la corporation est des meilleurs et que tous les jours le conseil reçoit des demandes d'accepter les débetures de la corporation.

Le trésorier de la cité, dit le maire, croit que par les fraudes des locataires on perd 30 à 40 mille piastres en cotisations de loyers par année.

Le revenu, dit le président, doit être augmenté de 25 p. c. pour arriver à \$100,000 de revenu additionnel.

M. Lee, demande si, au lieu d'avoir un projet pour augmenter les taxes sur les propriétés taxables il ne serait pas plus avantageux de découvrir un moyen de taxer les \$5,000,000 de propriétés non imposées. Ces propriétés sont celles possédées par le gouvernement fédéral ou local et les communautés religieuses.

Le maire répond que pour obtenir la permission de taxer ces propriétés il faudrait beaucoup, beaucoup de temps. "Pour ma part, dit-il, je ne vois pas la possibilité d'arriver à ce résultat."

M. Alexandre LeMoine.—Tout le monde admet qu'il faut augmenter les taxes. Mais comme la session est avancée, il serait peut-être préférable que le maire nous déclare s'il ne serait pas plus prudent de remettre ce projet à l'an prochain.

Si on augmentait les taxes de 10 p. c. on aurait un revenu de \$50,000, ce qui permettrait à la corporation de payer l'intérêt sur les \$500,000 qu'il faudra emprunter pour avoir un nouveau tuyau.

Le maire répond que cette suggestion serait très avantageuse si elle était pra-

ticable. En effet le revenu provenant de la taxe n'est que de \$300,000. En augmentant cette dernière somme de 10 p. c. on n'aurait que 30 mille piastres ce qui est insuffisant.

M. O'Connor demande pourquoi on ne taxerait pas les meubles.

M. Burroughs dit que le projet des amendements soumis a été préparé avec beaucoup de soin, il serait donc présomptueux de le rejeter.

On a été sévère, dit-il, en examinant ce projet. On a traité les conseillers qui l'ont préparé comme si c'étaient des ennemis au lieu de les considérer comme des personnes que nous avons élues.

M. Carrel propose qu'on adopte les amendements soumis.

On adopte la résolution suivante:

Proposé par M. A. Lemoine, secondé par M. Hunt. Qu'en vue d'augmenter le revenu de la cité de manière à rencontrer les grandes dépenses de la ville, y compris l'intérêt sur le montant requis pour les travaux à faire à notre aqueduc, cette assemblée autorise le Conseil de Ville à s'adresser au Parlement pour en obtenir le pouvoir d'augmenter le revenu au moyen d'un pourcentage qui ne devra pas excéder quinze pour cent des taxes actuelles, taxes d'eau, d'affaires, licences et autres revenus. Que cette augmentation n'est que pour une année et qu'elle tiendra lieu des divers amendements proposés à la charte de la cité qui ont été adoptés à une réunion spéciale du Conseil de Ville les 23 et 26 février 1883.

Proposé par M. J. H. Clint, secondé par M. Joseph Hamel, que les remerciements sont dus à Son Honneur le Maire pour s'être rendu à cette réunion et avoir bien voulu fournir tous les renseignements voulus.

Son Honneur le Maire dit qu'il soumettra la première résolution, à la séance du Conseil, ce soir.

NOTE DE LA RÉDACTION.

Quand la résolution pour augmenter les taxes jusqu'à 15 p. c. a été adoptée, il y avait une vingtaine de personnes au Bureau de Commerce.

Affaires de France.

Les socialistes à l'œuvre à Paris.

UNE ASSEMBLEE MANQUEE.

ARRESTATIONS.

Louise Michel dans le panneau.

Paris 9 mars.—Les socialistes avaient manifesté l'intention de tenir une assemblée sur l'Esplanade des Invalides aujourd'hui. Aussi pré-entait-elle ce matin un aspect des plus animés et qui n'était pas ordinaire. Les autorités prévenues ont posté là 120 sergents de ville, qui ont fait la patrouille sur le terrain toute la journée.

Plus récent.—On a compté à un moment donné, cette après-midi, plus de six mille personnes sur l'Esplanade des Invalides, mais la plupart n'avaient été attirés là que par la curiosité.

La police sans éprouver de résistance a réussi à disperser les groupes. Elle a été forcée de faire quinze arrestations, cependant. Louise Michel se trouve parmi les prisonniers.

La gendarmerie a été forcée de barrer le passage à 500 hommes qui marchaient sur l'Esplanade, résilience du président de la république, comme on le sait.

Paris, 9 mars, minuit.—Lorsque la gendarmerie a dispersé la foule accumulée sur l'Esplanade des Invalides, cette après-midi, quelques centaines d'individus se sont attaqués aux fenêtres et aux voitures de louage sur leur retour.

Ils ont cassé maints carreaux de verre et renversé sans dessus-dessous des cabriolets et des voitures de toute sorte. La police est intervenue et a réussi à disperser cette bande de Vandales et à rétablir l'ordre.

La cavalerie municipale a dû intervenir en définitive pour disperser la foule.

On a essayé de faire des barricades avec des pavés, des pierres et des voitures renversées. Mais la gendarmerie a réussi à chasser la multitude.

Félix Pyat était au milieu des émeutiers. On a vu Paul Minx brandir un revolver.

AFFAIRES D'IRLANDE.

Havre, 9 mars.—Le détective est revenu en Angleterre après avoir identifié Walsh d'une manière positive. Les autorités anglaises en réclament l'extradition.

Washington, 9.—Le gouvernement anglais a discontinué les procédures qu'il avait commencées pour obtenir l'extradition de Sheridan.

Londres, 9.—Le gouvernement doit expédier immédiatement par lettre en France de même que bientôt aux Etats-Unis, les dépositions qui ont été faites au sujet du No 1.

D'autres personnes sont en voie de

faire de nouvelles révélations à Dublin, dans une enquête qui a lieu privément.

Paris, 9.—Nouveau chef d'accusation porté par le gouvernement anglais contre Byrne, auprès du gouvernement français. La complicité dont on l'accuse dans la tentative d'assassinat contre le Juge Field et le Juge Lawson se réduit à un simple fait d'avoir introduits des armes en Irlande et de les avoir mis à la portée des assassins. Les avocats de Byrne prétendent que ce ne serait là dans tous les cas qu'une simple faute politique.

Dublin, 9 mars.—On a trouvé huit couteaux-poignards cachés dans le bassin Rinas ni.

Londres, 9 mars.—Parnell dit qu'il ne sait pas où peut être Egan, mais dans tous les cas la balance des fonds de la ligue agraire, £25,000, est en lieu de sûreté.

Dublin, 9.—La police a trouvé en trois endroits différents en cette ville des sabres, des revolvers et quatre-vingt-dix rondes de cartouches.

Le comité de Puka a choisi 4,000 personnes pour l'immigration. Deux mille vont être expédiées aux Etats-Unis et les deux autres mille en Canada.

Londres 9.—Biggar doit appeler de la décision rendue contre lui dans la poursuite qui lui a été intentée par Mlle Hyland, pour rupture de promesse de mariage.

Berlin 9.—L'empereur a souscrit trois mille marcs pour venir en aide aux allemands qui ont eu à souffrir des inondations aux Etats-Unis.

ANGLETERRE.

La tempête de Wiggins sur les côtes d'Angleterre.

Raifrages et perte de vie.

Londres, 9.—Affreuse tempête aujourd'hui ici. La marée dans la Clyde est remarquablement basse. Les steamers *Dominia*, *Circassia*, *Manitoba*, et plusieurs autres se sont échoués en même temps.

Hull, 9.—La flotte de pêche a eu à souffrir sérieusement de la tempête. Quatre-vingt navires sont arrivés ici endommagés. Douze ont perdu des hommes de leurs équipages; trois bâtiments ont sombré, l'un d'eux a coulé à fond avec tout son équipage. On reçoit des nouvelles de même nature de la flotte de Yarmouth.

Londres, 9.—Le steamer *Navarre* parti de Copenhague pour Leith a sombré durant la tempête hier. Il y avait 81 personnes à bord, la plupart des émigrants. Il n'y en a eu que 16 de sauvés.

Cour criminelle à Artha-baska.

Sténographie et rédigé spécialement pour le CANADIEN.

LA REINE.

OS.

JOS. CHABOT.

Sur accusation de meurtre.

Joseph Chabot trouvé coupable d'homicide.

Aujourd'hui les adresses ont été faites au jury de la part de la Couronne, et de la Cour.

A midi et demi, les jurés se sont retirés dans leur salle de délibérations et ils en sont revenus, à 2 1/2 heures, avec un verdict de manslaughter (homicide sans préméditation), contre le prisonnier.

L'hon. W. Laurier a demandé la permission d'ajourner à demain afin de présenter une motion pour un *reserved case*, dans cette cause; cette demande lui a été accordée.

Le juge a annoncé qu'il ne pouvait pas prolonger le terme d'avantage, pour des raisons de santé. En conséquence les jurés ont été déchargés.

Les deux causes de La Reine vs Nap. Blanchet et La Reine vs James Orr, au sujet de l'accusation de meurtre, ont été remises au prochain terme, le 19 octobre.

La Cour a admis ces deux accusés à caution, savoir: Nap. Blanchet en payant la somme de \$800 pour lui-même, et \$400 pour chacune de ses cautions; et James Orr, en payant la somme de \$400 pour lui-même et \$200 pour chacune de ses cautions.

La Cour est ajournée au 9.

CONDAMNÉ A 10 ANS DE PÉNITENCIER.

L'hon. W. Laurier a aujourd'hui présenté sa motion, de la part du prisonnier, pour un *reserved case*. La Cour a renvoyé cette motion.

La sentence a alors été prononcée, et l'accusé condamné à dix ans de pénitencier.

Le présent terme est clos, et la Cour est ajournée au 19 Octobre prochain.

INFORMATIONS.

Le projet de la loi de la nouvelle compagnie du gaz a été adopté à une grande majorité au comité des bills privés. On dit qu'il aura à subir une plus forte opposition dans la chambre.

Les gens du *Nouvelliste* sont plus qu'embêtés. Cela se comprend! Pas une voix dans le comité en faveur du projet de loi qui avait leurs sympathies. Ils se vengent de leur déconforture en élabrant de leur petit mieux ceux qui se sont joints à la population de St-Sauveur pour combattre le bill du docteur Fiset et compagnie.

Ce pauvre docteur! En a-t-il pris une culbute? Il se vantait pourtant bien d'imposer son bill.

PENSEES.

Quand le souffle de l'infortune a glacé son cœur, l'homme trouve dans l'amour et dans la musique, les régions de pur idéal, où s'oublient les heures et les amertumes.

La vie est un abîme où ne cessent de tournoyer des déceptions brillantes, des ambitions méconnues, des trahisons amères! S'il arrive à la lumière de flotter sur cette nuit, c'est Dieu qui l'envoie. Elle s'appelle: "Espérance." Elle émane de la Divinité elle-même. Vivez dans l'ordre, vous retournerez par ce raisonnement vers les sources de l'éternelle béatitude.

En amour, l'homme éprouve tant de bonheur à adorer l'objet de ses sympathies, qu'il oublie longtemps de se demander à lui-même s'il est payé de retour.

Selon moi, toute la beauté tient dans l'œil. Là se trouve le ressort principal qui fait jouer la physionomie.

C'est par le regard que se glissent les agissements les plus intimes de l'âme. L'expression du regard est plus pure, plus raffinée que le langage parlé ou écrit.

Essayez d'analyser la candeur ou la mélancolie du grand œil bleu qui s'ouvre sur vous: vous saurez dans la tentative.

Quand vous êtes en présence d'une femme dont le regard vous remue profondément, ne perdez pas inutilement votre temps en observations esthétiques; dites lui ouvertement: "Je vous aime." Ça vous rendra plus heureux! Ce reflet d'infinie douceur qui s'épanouit dans son œil et vous séduit, n'est certainement pas l'expression de son indifférence.

Il est difficile pour une femme que son œil ne la trahisse pas en face d'un observateur judicieux.

Il arrive souvent à deux personnes de s'aimer sans que jamais elles se soient rendu compte de l'espèce de plaisir qui les rapproche. Où se trouve le centre de cette mutuelle attraction? Dans l'œil.

FRÉDÉRIC VATEL.

INCENDIE.

Pertes de vie, etc.

A New-Richmond, comté de Bonaventure, dans la nuit du 5 courant, le feu se déclara dans une maison du 3e rang, occupée par un nommé John McQuarter. Malheureusement, au moment de l'incendie, il ne se trouvait à la maison aucun homme capable de venir au secours de la malheureuse famille. Un vieillard de 83 ans, Pierre Parent, éveillé par les flammes, se dirigea vers la maison voisine, où il mourut quelques instants après son arrivée.

La mère de la famille, voulant probablement sauver avec elle son dernier enfant, âgé seulement de neuf jours, resta ensevelie avec lui dans les flammes. On ne put retirer des cendres le lendemain, qu'une partie de ses os calcinés et ceux de son jeune enfant.

Une servante seule a pu s'échapper des flammes avec un enfant de deux ans, qu'elle saisit en sortant. Les voisins, accourus en toute hâte, ne purent, malgré leurs généreux efforts, retarder les progrès de l'incendie, ni arracher les infortunées victimes du brasier.

Quelle n'a pas été la douleur du mari, quand, après quelques heures d'absence de sa famille il revint et put constater la grandeur de son épreuve!

Quelques jours auparavant, un jeune homme, du nom de Moore, et de New Richmond aussi, était dérangé sous une pile de planche, auprès de laquelle il travaillait avec un de ses frères, qui reçut lui-même des blessures à la tête et aux jambes.

Enfin, depuis quelques semaines, les

paroissiens de New Richmond ont journellement à déplorer la mort de quelques uns des leurs. La diphtérie a aussi fait un grand nombre de victimes depuis le commencement de l'année. Plusieurs familles écossaises et autres ont été cruellement éprouvées par la mort de plusieurs de leurs membres.

Il semble évident que Dieu veuille des victimes parmi nous. C'est dans des moments de grandes afflictions, comme celui que nous traversons actuellement, que l'on peut goûter combien il est bon d'être catholique. Communiqué.

A TRAVERS LA VILLE.

— Une cuisinière trouverait un salaire élevé en s'adressant aux bureaux de *L'Evenement*, rue de la Fabrique, Haute-Ville.

LA TRAVELERS est une des meilleures compagnies d'assurances sur la vie dans le monde entier et une des plus considérables assurances contre les accidents dans tout l'univers.

L'avantage d'acheter un bon Tweed, bon marché, ne se rencontre pas tous les jours, c'est ce qu'offre M. T. Beland de ce temps-ci.

ACCIDENT.—Jeudi, M. Bruneau, charretier de Lévis est tombé dans un puits près de la boutique de M. Lavoie, menuisier. Il a failli se noyer.

QUÉBEC CENTRAL.—On est à déployer la voie du *Québec Central* à St-Joseph, Beauce et à Lévis.

MORT SUBITE.—M. Edouard Paquet corbionier, de la rue St. Romuald, à Lévis est mort subitement dimanche.

Le défunt était âgé de 50 ans. Il laisse une femme et huit enfants.

ARRESTATIONS.—Hier après-midi vers trois heures, la police a arrêté dans la rue de la Chapelle à St-Roch, un nommé John Conroy, du quartier Champlain. Le malheureux était dans un état complet d'ivresse et avait une conduite outrageant la morale publique.

On a arrêté hier à Sillery un nommé Elie Rancour âgé de 20 ans. Il est accusé d'avoir volé 2000 lbs de fer aux usines du chemin de fer du Nord.

Le prisonnier demeure au village Stadacona. Il avait volé son fer dans un magasin de vieilles ferrailles de la rue St-Paul. C'est là qu'on l'a trouvé.

MUSIQUE.—La fanfare du 8e des Canadiens Royaux jouera, ce soir, de 8 à 10 heures au Pavillon des Patineurs.

UNE PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE.—On vient de découvrir une nouvelle mine de quartz aurifère très riche, à quelque soixante pieds au sud de la fameuse mine Oxford, Chezzetwood, Nouvelle-Ecosse. Elle promet beaucoup.

POUR L'EUROPE.—M. O. Edouard Gauvreau, de la maison Gauvreau, Pallatier & Cie, est parti hier matin pour Halifax.

Il doit y prendre le vapeur qui le conduira en Europe.

M. Gauvreau y fera les achats de la maison.

ÉLECTEURS.—Le greffier de la cité vient de terminer la liste des personnes autorisées à voter aux élections des députés aux communes.

Ceux qui ne seraient pas sur cette liste peuvent y faire inscrire leurs noms en s'adressant au bureau du greffier, à partir du 13 mars courant jusqu'au 10 avril prochain.

UNION ST-JOSEPH.—M. Pierre Giroux vient d'être élu président de l'Union St-Joseph, St-Sauveur.

JOYEUX.—Il y a eu réjouissances publiques avant hier soir à St-Sauveur. On voulait fêter un peu à l'occasion du renvoi du projet de loi pour ériger en ville la municipalité de St-Sauveur.

AN LE VIEUX!—On télégraphie de Nîmes qu'un riche cultivateur, âgé de "cent deux" ans, vient d'épouser une femme de quarante-huit ans, encore fort belle. Le mariage a eu lieu à Avignon.

CONFÉRENCE.—On nous apprend que M. Benjamin Piquet donnera une conférence, mardi prochain, à l'Institut Canadien.

Sujet: QUÉBEC ET SES HABITANTS EN 1749.

COUR DE POLICE.—Giguère contre Drollet, cause d'assaut. La plainte est renvoyée. Chaque parti paie ses frais.

Deux causes du Raveau viennent devant la Cour. Les défendeurs paient l'amende et prennent licence.

COUR DE RECORDER.—Mary Hafy, aime trop Bacchus quand elle est libre. On l'envoie en prison pour 2 mois.

Cinq charretiers pour avoir laissé leurs chevaux seuls sont condamnés à 5 cts et les frais.

ENQUÊTE.—On a terminé hier l'enquête préliminaire dans la cause du vol de \$150 par Aurèle Ballard et le charretier Delisle.

BIJOUX.—Un vol considérable de bijoux a été commis ces jours derniers à l'hôtel Richelieu, au préjudice d'une dame. L'agent de police Fahey à qui l'on avait confié l'affaire est parvenu à arrêter le coupable hier.

C'est un jeune homme du nom de James Simpson qui fait profession de voler dans les hôtels et qui a déjà été au pénitencier pour un crime de ce genre.

La victime de ce vol est Mme Raza, épouse de M. Raza, architecte bien connu, qui demeure avec sa famille au Richelieu.

Vendredi dernier, vers cinq heures de l'après-midi, Mme Raza ayant quitté sa chambre pour cinq minutes constata, à son retour, que la porte en avait été ouverte avec une clef et que sa valise était brisée.

On avait enlevé de la valise: Un collier avec croix d'or, trois bracelets, trois anneaux, une chaîne d'enfant avec loquet, une chaîne de dame, des boucles d'oreille ornées de pierreries, tous articles en or et évalués à \$300.

Les soupçons se portèrent sur le nommé James Simpson que l'on avait vu dans les corridors à cette heure de la journée. Simpson était un visiteur habituel de l'hôtel.

L'agent Fahey, en apprenant son signalement, découvrit que c'était celui d'un individu qui a commis plusieurs vols dans d'autres hôtels, en cette ville, cet hiver.

Il mit des agents sur la route, et hier soir, il acquiesça la certitude que Simpson, qu'il avait trouvé, avait en sa possession quelques-uns des bijoux volés.

Il l'arrêta et trouva sur lui une partie des bijoux; il en trouva d'autres aussi chez une prostituée du nom de Annie Manseau, rue Craig.

Les bijoux recouverts sont le collier et la croix, les deux bracelets, les trois anneaux, un mouchoir de soie et deux épinglées.

Simpson avait aussi en sa possession des boutons de chemises qui ont été volés à des acteurs, il y a quelque temps, et dont le propriétaire de l'hôtel a dû payer la valeur.

L'enquête préliminaire est commencée devant le magistrat de police. (Le Monde.)

EMULSION DE PUTTNER.—On trouvera dans nos colonnes l'annonce de la Compagnie d'Emulsion de Puttner. Son composé d'huile de foie de morue, appelé Emulsion de Puttner, a atteint depuis quelque temps une si grande popularité pour la guérison des nombreuses affections des poumons, du cerveau, du système nerveux, qu'il fin de faire face à la demande toujours croissante, les propriétaires se proposent de se servir de la vapeur comme force motrice dans leurs laboratoires. M.M. Fricke et Brine méritent tout le succès possible pour leur esprit d'entreprise qui en fait des bienfaiteurs de l'humanité. — *Herald d'Halifax*.

Comme notre confrère d'Halifax, nous recommandons fortement à nos lecteurs de lire l'annonce de l'EMULSION D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE PUTTNER.

N'EN DOUTEZ PAS.—Une chute n'est pas toujours suivie d'une autre. Bien que vous ayez essayé plusieurs remèdes sans succès ne désespérez pas de pouvoir jamais en trouver un qui vous vaille. L'Extracteur des Cors de Putnam est un remède infaillible qui guérit dès la première fois qu'on en fait usage. Des milliers de personnes sont prêtes à attester son efficacité. Vendu par les pharmaciens N. C. Polson & Cie, propriétaires, Kingston.

NAISSANCE.

Le dix de Mars, la dame d'Emmanuel LaRoche, un fils.

DECES.

Le 9 du courant, à la résidence de sa mère, Michel P. O'Neil, âgé de 25 ans et 10 mois. Ses funérailles auront lieu dimanche après-midi le 11 courant, à 2 heures.

Le convoi funèbre partira de la résidence de Mme O'Neil, pour l'église St-Patrice et de là au cimetière Woodfield. Parents et amis ainsi que les membres de la Section No 1 de la société Bienveillante des journaliers de navires sont respectueusement priés d'y assister.

Hier, à St-Roch, à l'âge de 63 ans, sieur Léon Godbout, menuisier. Les funérailles auront lieu lundi le 12 du courant, à 8 heures.

Le convoi partira de la maison mortuaire, 91 rue du Roi, à 7 1/2 heures précises pour l'église St-Roch. Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister sans autre invitation.

Hier le 8 courant, à l'âge de 63 ans, dame Angèle Bileau, épouse de sieur Joseph Roussin, charpentier. Elle sera inhumée lundi le 12 courant à 9 heures.

Le convoi partira du No 278 rue St-François à 8 1/2 heures précises.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2f.

INSTITUT CANADIEN.

Mardi, le 13 mars courant, à huit heures du soir, Monseigneur Benjamin Piquet donnera dans les Salles de l'Institut Canadien une conférence intitulée: "Québec et ses habitants en 1749."

Par ordre, FRÉDÉRIC MYRAND, Secrétaire-Archiviste.

10 mars 1883.—2f.

DEMANDE.

Un instituteur demande une place d'école. Il est porteur d'un diplôme d'école modèle obtenu à l'École Normale Lévis.

De plus, il est capable de jouer un orgue ou un harmonium.

Pour plus amples informations, s'adresser à A. DION, marchand, St-Pierre les Becquets, Nicolet.

10 mars 1883.—1fp.

DEMANDE.

Un commis d'expérience dans le commerce de marchandises sèches, parlant le français et l'anglais.

On exige de bonnes recommandations.

S'adresser à F. M. DECHENE, No 47, Rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec.

10 mars 1883.

Essieux! Essieux!!

M. Balthazar Hamel, de Lotbinière, à le plaisir d'annoncer au public qu'il a considérablement agrandi sa fabrique d'essieux de bois, essieux dits "Patentes" et "démontables", les meilleurs, les plus commodes et les moins dispendieux que l'on puisse trouver. Qu'on ne se gêne pas d'en demander, on ne se fatiguera pas d'en faire. Vente en détail comme en gros.

Adressez-vous à B. HAMEL, Fabricant d'essieux de fer, Lotbinière. 10 mars 1883.—1m.

AVIS.

Aux Débiteurs de J. U. Vandry, Marchand de Marchandises sèches.

Actuellement vous êtes donné par les présentes que les créances que J. U. Vandry possédait contre vous en vertu de ses livres de comptes, billets, etc., ont été vendues et transportées au seuil d'un acte de vente authentique, fait à Québec, en date du huitième jour de mars courant, devant maître E. J. Angers écrivain, notaire.

JOS. VANDRY, Courrier.

10 mars 1883.

SALLE DE MUSIQUE.

Grande Soirée Opération.

— DONNÉE PAR —

MADAME DESSAN

JEUDI, LE 15 MARS 1883.

Sous le patronage très distingué de Son Honneur le Lieutenant Gouverneur et M. Robitaille, l'honorable E. B. de La Brèche, Président du Conseil et l'honorable L. O. Taiton, Président de l'Assemblée Législative.

Prix d'admission: 50 cts. Places réservées: 75 " Galeries: 35 " Les billets sont en vente chez M. R. Morgan, A. Lavigne, Bernier & Alaire et Hollivell. Le plan est déposé chez M. Morgan. 7 mars 1883.

DEMANDE.

On demande une bonne servante pour les enfants. Bons gages.

S'adresser No 12, rue St-Flavien, Remparts.

7 mars 1883.

LE POSTE SE TROUVE

AU No 66, RUE DU PONT.

Où l'on sera toujours servi avec la plus grande politesse et avec tous les égards possibles. Il y a des consommations pour tous les goûts les plus difficiles. Québec, 6 mars 1883.—6's.

Chemin de Fer du Grand-Tronc QUÉBEC ET OTTAWA.

Départ de Québec par le chemin de fer de la Rive Nord, à 9 10 heures A. M. et 10 heures P. M.

Départ de Québec, par le Grand-Tronc, à 9 45 heures P. M.

Arrivée à Ottawa, via le chemin de fer Canada Atlantique, 8 15 heures A. M. et 12 45 heures P. M.

Arrivée à Québec, par le chemin de fer de la Rive Nord, 6 30 heures A. M. et 9 50 heures A. M.

Chars d'ortoirs palais le soir et chars salons, le jour, sur tous les convois.

Le convoi partant de Québec à 8 45 heures P. M. se raccorde avec les convois d'Halifax et de St-Jean, N. B., via le chemin de fer Intercolonial.

JOSEPH HICKSON, Gérant-Général.

8 mars 1883.—3f. 112j

82.

L'ÉCREVISSE.

CONTE ÉTHONIEN.

Aux environs de Revel, il y avait une fois un bûcheron qui habitait une méchante cabane située sur la lisière d'un bois, près d'un chemin abandonné. Loppi (c'était le nom de notre héros) était pauvre, Job, et patient comme lui. Pour que rien ne manquât à la ressemblance, le ciel, dans sa miséricorde, lui avait octroyé une femme qui eût rendu des points à l'épouse du patriarche. On l'appelait Masicas, ce qui signifie, dit-on, la fraise des bois. Elle n'était pas méchante de nature et ne se fâchait jamais quand on était de son avis ou qu'on faisait ce qu'elle voulait. Mais, le reste du temps, elle était moins douce. Si elle se taisait du matin au soir, tandis que son mari était au bois ou aux champs, en revanche, elle criait du soir au matin quand son seigneur était au logis. Il est vrai que, suivant un vieux proverbe, les chevaux se battent quand il n'y a pas de foin au râtelier, et l'abondance ne réjouit pas dans la chaumière du bûcheron. Les aménités n'y filaient guère, car elles ne trouvaient pas une mouche à prendre dans leur toile, et deux sœurs, entrées par hasard dans ce pauvre logis, y étaient mortes de faim.

Un jour de grande misère, l'aimable Masicas grondait plus que de coutume, le bonhomme jeta sur son épaule un sac vide, sa seule richesse, et s'enfuit en soupirant. C'est avec cette besace qu'il s'en allait chaque matin chercher du travail ou, pour mieux dire, mendier quelque aumône, trop heureux quand il pouvait rapporter à la maison un morceau de pain noir, une tête de chon, ou quelques pommes de terre données par charité.

Il passait le long d'un étang éclairé par les premiers feux du jour, lorsque, dans l'herbe humide de rosée, il aperçut une forme noire et immobile, quelque chose comme un animal inconnu. Il s'en approche sans faire de bruit. C'était une écrevisse énorme, telle qu'il n'en avait jamais vue. Le soleil du matin, la fatigue peut-être, avaient endormi la bête. La saisi au corsage, sans lui laisser le temps de se reconnaître, et la jeter dans le sac, ce fut l'affaire d'un instant. — Quelle aubaine, pensa Loppi, et comme ma femme sera contente ! Il y a longtemps qu'elle ne s'est trouvée à pareille fête.

Il sautait de joie, quand tout à coup il s'arrêta et pâlit ! Du fond du sac sortait une voix sépulchrale, une voix humaine : c'était l'écrevisse qui parlait.

— Hô ! mon frère, disait-elle, arrête-toi, et rends-moi la liberté. Je suis la doyenne des écrevisses ; j'ai plus de cent ans. Que ferais-tu de ma vieille carcasse ? Un loup s'y userait les dents. N'abuse pas du hasard qui m'a mise dans tes mains. Songe que je suis comme toi une créature du bon Dieu. Aie pitié de moi, si tu veux qu'un jour on ait pitié de toi.

— Écrevisse, ma mie, répondit le bûcheron, tu prêches à merveille ; ne m'en veux point, cependant, si je n'écoute pas ta rhétorique. Pour moi, je te laisserais volontiers courir à ta guise, mais ma femme attend mon retour pour dîner aujourd'hui. Si je rentrais les mains vides, si je lui disais que j'ai pris la plus belle des écrevisses et que je l'ai lâchée, elle ferait un tapage qu'on entendrait d'ici à Revel. Vive, comme je la connais, elle serait capable de me recevoir avec un manque à balai.

— Qu'as-tu besoin de te confesser à ta femme ? demanda l'écrevisse.

Loppi se gratta l'oreille, puis le front, et, poussant un gros soupir :

— Ma chère amie, dit-il, si tu connaissais Masicas, si tu savais comme elle est fine, tu ne parlerais pas de la sorte. De gré ou de force elle a une façon irrésistible de vous tirer les vers du nez. Pas moyen de lui résister. Elle vous retourne comme la peau d'un lièvre qu'on écorche, et vous oblige à dire tout ce qu'on est, et même tout ce qu'on ne sait pas. C'est une maîtresse femme.

— Cher ami, reprit l'écrevisse, je vois que tu appartiens au régime des bons mari. Je t'en félicite : mais, comme ce compliment tout sec ne ferait pas ton affaire, je t'offre de racheter ma liberté à un prix qui ne déplaîra point à Madame. Ne me juge pas sur l'apparence. Je suis fine, et j'ai quelque puissance. Si tu m'écoutes, tu t'en trouveras bien ; si tu fais la sourde oreille, tu ne seras pas long à t'en repentir.

— Bon Dieu ! dit le bûcheron, je ne

veux faire de peine à personne. Arrange-toi pour que Masicas ne soit pas mécontente ; je suis tout prêt à te rendre la liberté !

— Quel est le poisson que préfère ta femme ?

— Je n'en sais rien. Nous autres pauvres gens, nous n'avons pas le temps d'être délicats. Que je ne rentre pas chez nous les mains vides, c'est tout ce qu'il faut. Personne ne dira rien.

Mets-moi à terre, reprit l'écrevisse et plonge ton sac ouvert dans ce coin de l'étang. Bien : — et maintenant : Poissons, dans le sac !

Qui a jamais vu un prodige pareil ? A l'instant le sac fut plein de poissons et si plein que peu s'en fallut qu'il n'échappât des mains de son maître.

— Tu vois que tu n'as pas obligé une ingrate, dit l'écrevisse au bûcheron ébahi. Tu peux revenir ici chaque matin et remplir ta besace en répétant ces mots : Poissons, dans le sac ! Je ne m'en tiens pas là. Tu as été bon avec moi, je serai bonne avec toi. Si quelque jour tu formes un autre vœu, reviens ici et appelle-moi par ces mots solennels :

Écrevisse, mon amie,
A mon secours, je t'en supplie !

Je répondrai à ta voix et je venrai ce que je puis faire. Un dernier mot, un conseil d'ami : Veux-tu être heureux dans ton ménage ? Sois discret. Ne dis rien à ta femme de ce qui s'est passé aujourd'hui.

— J'y tâcherai, madame la fée, répondit le bûcheron.

Et prenant l'écrevisse à la taille il la remit doucement dans l'eau, où elle plongea et disparut. Quant à lui, heureux et fier, il reprit le chemin de sa cabane d'un pas léger, d'un cœur plus léger encore.

A peine entré au logis, le bûcheron ouvrit son sac. Et voilà qu'il s'en échappa un brochet long d'une aune, une grosse carpe dorée qui sautait en l'air et retombait en baillant, deux belles tanches, et une foule de poissons blancs. On eût dit du plus bel étalage au marché de Revel. A la vue de toute cette richesse, Masicas poussa un cri de joie et se jeta au cou de Loppi.

— Mon mari, mon cher mari, mon amour de mari, vois-tu combien ta petite femme avait raison de te faire partir de grand matin pour chercher fortune ? Une autre fois, tu l'écouteras.

La belle pêche ! Va dans le jardin, tu y trouveras un reste d'oignons et d'ail. Cours au bois, il y a de beaux champignons. Je vais te faire une soupe au poisson telle que toi ni empereur n'en a jamais goûtée. Puis nous ferons griller la carpe ; ce sera un festin de bourgeois.

Le repas fut joyeux. Masicas n'avait plus d'autre volonté que celle de son mari. Loppi se croyait revenu à la lune de miel. Mais, hélas ! dès le lendemain, lundi, le poisson qu'il apportait fut reçu avec plus de froideur. Le quatrième jour, Madame faisait la moue, le dimanche elle éclata.

— As-tu juré de m'enfermer dans un couvent ? Suis-je une nonnaine pour que tu me condamnes à un carême éternel ? Y a-t-il rien de plus fade que ce poisson ? Rien qu'à le voir, le cœur me lève.

— Qu'est-ce qu'il te faut donc ? s'écria le brave Loppi, qui n'avait pas encore oublié sa misère.

— Rien de plus que ce que mange tout honnête famille de paysans. Un bon bouillon, un morceau de porc rôti. Il ne m'en faut pas davantage pour être heureuse. Je me contente de si peu.

— Il est certain, pensa le brave bûcheron, que le poisson d'étang est un peu fade, et qu'il y a rien de tel qu'une bonne tranche de porc pour remettre un estomac affaibli. Mais la fée sera-t-elle en état de m'accorder une si grande faveur ?

Le lendemain, au point du jour, il courut à l'étang et appela sa bienfaitrice.

Écrevisse, mon amie,
A mon secours, je t'en supplie !

Et voici une grande pince noire qui sort de l'eau, puis une autre, puis une tête en bonnet d'évêque, avec deux gros yeux.

— Que veux-tu, mon frère ? demanda une voix connue.

— Pour moi rien, dit le bûcheron. Qu'ai-je à désirer ? Mais ma femme n'a pas la poitrine forte ; elle commence à se lasser du poisson ; elle voudrait autre chose, par exemple un bouillon, un rôti de porc.

— Ne faut-il que ça pour faire le bonheur de ta chère moitié ? demanda l'écrevisse ; sois heureux, mon frère.

A l'heure du dîner, frappe trois fois la table avec ton petit doigt en répétant à chaque coup : *Bouillon et rôti, par pitié* ; tu seras servi. Mais prends garde. Peut-être les déurs de ta femme ne seront-ils pas toujours aussi modestes ; ne te fais pas leur esclave, tu t'en repentiras quand il serait trop tard.

— J'y tâcherai, dit Loppi en soupirant.

A l'heure dite, le dîner parut sur la table. Masicas fut au comble de la joie. La douceur d'un agneau, la tendresse d'une colombe ne sont rien à côté de la grâce qu'elle mettait à servir son époux. Ces jours filés d'or et de soie durèrent toute une semaine ; mais bien tôt le temps s'assombrit, et enfin l'orage tomba en plein sur l'innocent.

— Quand donc finira ce supplice ? Veut-on me faire mourir de dégoût en me servant sans cesse de bouillon salé et de porc plein de graisse ? Je ne suis pas femme à supporter plus longtemps un pareil mépris.

— Que veux-tu donc, cher amour ? demanda tendrement Loppi.

— Un dîner bourgeois, une oie farcie et des gâteaux.

Que répondre ? Loppi aurait bien fait quelques observations, mais il ne se sentait pas de taille à risquer la paix de son ménage. Un regard de sa femme l'eût fait rentrer sous terre. On est si faible quand on aime !

Le pauvre homme ne ferma pas l'œil de la nuit. Dès le grand matin, il prit le chemin de l'étang et se promena longtemps sur la berge, le cœur rongé de souci. Si la fée trouvait la demande indiscrète, que ferait-il ? Enfin, il prit son courage à deux mains et se mit à crier :

Écrevisse, mon amie,
A mon secours, je t'en supplie !

— Que veux-tu, mon frère ? dit aussitôt une voix qu'il fit tressaillir.

— Pour moi, rien, répondit-il. Qu'ai-je à désirer ? Mais l'estomac de ma femme commence à se fatiguer du bouillon et du rôti de porc. Elle voudrait quelque chose de plus léger, par exemple une oie farcie et des gâteaux.

— N'est-ce que cela ? répondit la bonne fée ; nous essayerons de la satisfaire pour cette fois encore. Rentre chez toi, mon frère et ne viens plus me voir chaque fois que ta femme voudra changer la carte de son dîner ; qu'elle commande ce qu'elle veut : la table est une fidèle servante, elle lui obéira.

Chose dite, chose faite. En rentrant au logis le bûcheron trouva un repas tout préparé : assiettes et timbales d'étain, cuillers en fer battu, fourchettes d'acier à trois dents ; la fée avait fait grandement les choses. Je ne parle ni de l'oie farcie aux pommes, avec sauce aux confitures, ni d'un beau pouding au rhum et aux pruneaux ; rien ne manquait sur la table, non pas même un flacon de cumm pour égayer la fête. Cette fois, Loppi pouvait se croire au bout de ses peines.

Hélas ! en ménage, c'est quelquefois un malheur pour un mari d'inspirer à sa femme une trop haute idée de son seigneur et maître. Masicas avait assez d'esprit pour comprendre qu'il y avait quelque peu de magie dans cette abondance merveilleuse. Naturellement elle voulut savoir quel bon génie les protégeait. Loppi essaya de se taire ; mais le moyen de résister à une femme si confiante, si tendre, si aimable ! Loppi céda aux prières de sa moitié. Que le premier mari qui n'en ferait pas autant ose lui jeter la pierre et le dise tout haut dans son ménage ; je le tiens pour plus téméraire qu'Alexandre et plus brave que César.

Masicas avait juré de ne révéler à personne cette précieuse confidence ; elle tint son serment (il n'y avait pas de voisins à deux lieues à la ronde) ; mais, si elle garda ce secret, elle eut soin de ne pas l'oublier.

L'occasion s'offrit vite à qui la chercha. Un soir que Masicas avait charmé son mari par sa bonne humeur et son abandon :

— Loppi, dit-elle, mon bon Loppi, tu as rencontré la fortune ; mais, cette fortune, tu ne sais pas t'en servir. Tu ne penses pas à ta petite femme. Je dis comme une princesse ; je suis vêtue comme une mondaine. Suis-je donc si vieille et si laide que tu me laisses ainsi en haillons ? Ce que je t'en dis, mon amour, ce n'est point par coquetterie ; il n'est qu'un seul homme à qui je veuille plaire. Il ne faut des habits de dame. Ne réponds pas que tu n'y peux rien, ajouta-t-elle avec le plus gracieux des sourires ; je te

Pour la suite voir à la 3^{ème} page.)

Enean d'une Bibliothèque Canadienne de livres Précieux,

PAR OCT. LEMIEUX & C^{ie}.

Ouvrages sur l'Amérique, et en particulier sur le Canada. Collection par un Bibliophile.

LUNDI, LE 19 MARS.

A notre Salle d'Enean, 253, Rue et Faubourg St-Jean, Québec.

Nous avons reçu instruction des exécuteurs testamentaires de vendre à l'Enean une magnifique Bibliothèque, comprenant environ 2,000 volumes, ouvrages très-choisis, et la plus part rares et précieux. Des catalogues seront envoyés par la poste à tous ceux qui en feront la demande.

Le tout sera visible, samedi, le 17, de 2 à 5 heures P. M., et lundi, le jour de la vente, de 9 heures du matin, jusqu'à 5 heures du soir.

La vente commencera à 7 1/2 heures précises.

OCT. LEMIEUX & C^{ie}.

Encanteurs.

Québec, 6 mars 1883.

PIANOS.

M. M. Oct. Lemieux & C^{ie} sont les seuls représentants à Québec de la

UNION-ELIOT PIANO CO N. Y. Instruments nous surpassés en élégance et en qualité vendus sur garantie pour cinq ans à des prix réduits défiant toute compétition.

Des circulaires pour nos pianos seront envoyées à tous ceux qui en feront la demande avec le prix et les conditions. Une visite est sollicitée.

OCT. LEMIEUX & C^{ie}

253 rue et faubourg St-Jean Québec.

PIANOS REÇUS.

OCT. LEMIEUX & C^{ie}.

Nous avons reçu quatre magnifique pianos de la Union-Elit Piano Co., N. Y. Ce sont des instruments de qualité supérieure qui seront vendus sur garantie pour cinq ans, à bas prix, défiant toute compétition. Venez les voir et vous jugerez.

OCT. LEMIEUX & C^{ie}

Ingenieur Demande

Pour notre moulin à vapeur à Beauport un homme sobre et travaillant ayant ses certificats du bureau d'examineurs.

AUSSI,

UN BON MEUNIER.

S'adresser à notre bureau, No 72 Rue St-Paul. Mais nul ne doit se présenter s'il n'a les meilleurs certificats de capacité et sobriété.

J. B. RENAUD & C^{ie}.

2 mars 1883.

COMMERCE.

ON A BESOIN

Mouleurs pour poêles,

BANCS.

SABLE SEC,

MACHINES.

W. Clendinning,

Montréal.

5 mars 1883—31. C & E

A vendre ou à Louer.

Excellent poste d'affaires, situé à Ste-Jeanne de Neuville, antérieurement occupé par M. Thomas Larivière, fils, comprenant une grande maison bien faite et bien divisée à trois étages, un hangar de commerce à deux étages et des grands bâtiments avec trente places d'écurie.

Aussi, autres propriétés privées pouvant servir de résidences d'été, la place, si la proximité de la ville, étant reconnue pour très saine et très charmante.

Le tout offert aux conditions les plus libérales et faciles.

S'adresser à

THOMAS LARIVIERE,

61 Rue Des Fosses,

St-ROCH, QUEBEC.

28 février 1883—151. C & E

MAISON A VENDRE

Un magnifique cottage, à la Casse, muni de toutes les commodités, ancienne résidence du capitaine Duquet, comprenant 9 grands appartements, avec hangar, étable, remise pour voitures, jardin, etc.

Le tout à vendre à très bon marché pour argent comptant.

S'adresser à

NIL GENEST,

Marchand,

121, rue St-Joseph, St-Roch.

10 février 1883—1m C & E

TWEED, TWEED, TWEED.

PROFITEZ de son MARCH

Un Lot de Tweeds Canadien à 20 o/o au-dessous de leur valeur.

Habilllements faits sur commande pour 8, 10 et 12, 0

Nous continuerons la réduction de 20 et 25 o/o jusqu'au 15 mars.

FIFE & LEITCH,

Coin des Rues

à la Fabrique et Ste-Famille.

5 mars 1883.

COTONNAGES ET TOILES.

Nous venons de recevoir et d'ouvrir un grand assortiment de marchandises d'étape, directement des meilleures manufactures Britanniques ; mais brisées qui comme valeur et durée ne peuvent être surpassées.

Cotons blancs (shirting), de toutes sortes. Calicos blancs, forts et autres. Cotons croisés ou unis pour draps de lit. Cotons à oreillers, convrepieds. Toiles pour draps de lits, et aussi pour oreillers.

Serviettes et Toiles à serviettes. Toiles et Serviettes de table.

Toiles Irlandaises, Toiles Ouvrées.

Toiles de lin, Hollande, etc.,

Mousselines de toutes sortes, Piqués etc.

Flanelles et couvertures blanches et de couleurs, ce qu'il y a de mieux.

N. B.—On ne chargera rien ni pour les matériaux ni pour l'enseignement.

6 février 1883. — 61

Haver, Fry & C^{ie}.

Mandises de Luxe.

Satin noir et de couleur.

Grenadines et soies brochées.

Robes à robes, Rubans, Frilles,

Plumes, Fleurs, Coiffes,

Centelle de fil, Fichus, Evanails, et une

grande variété de bas de soie ou soie et fil

ouleurs brillantes, pour soirées.

GLOVER FRY & C^{ie}

Québec, 22 janvier 1883

SOCIETE DE

Construction Permanen

DE QUEBEC.

No 23, Rue St-Jean.

\$10,000 A PRETER.

Maisons à vendre et à louer dans les différents quartiers de la ville.

La société prête sur la garantie de propriétés foncières ou des actions de la Société à un taux d'intérêt modéré et à des conditions de remboursement faciles.

Toute demande d'argent est de suite prise en considération et la transaction terminée dans le plus court délai possible.

ALPHONSE COTE.

Secrétaire-Trésorier.

14 Ev. 1883

LIBRAIRIE CONTEMPORAINE

A. O. RAYMOND,

LIBRAIRIE-IMPORTATEUR

46, RUE DE LA FABRIQUE, N.-V.

Je viens de recevoir plusieurs rames de papier de soie, à prix très-bas, que je vends à un prix défiant la compétition. Ainsi avis aux personnes qui ont besoin de ce papier pour faire des livres etc.

Toujours en magasin, non pas quelques-uns, mais tous les ouvrages d'Alphonse Dau, de l'Octave Fénelon, d'Albert Delpit, d'Emile Richbourg et de 1000 autres auteurs célèbres. Enfin, j'ai le plus grand choix de littératures, non-seulement de Québec, mais de la Puissance du Canada. Je les vends au meilleur marché possible.

A. O. RAYMOND.

26 Ev. 1883

PHILIPPE GINGRAS,

arehard de Charbon.

No 119, Rue St-PIERRE, B. V.

Informez ses pratiques, que depuis le 1^{er} mars courant, il fait le commerce de charbon à son propre compte et non avec M. G. Gagnon comme les dix dernières années. Il aura toujours en mains toutes les sortes de charbon, et espère qu'en apportant même attention qu'il a donnée à remplir les ordres durant les deux dernières années, on lui continuera le même encouragement.

7 mars 1883.—1m.

onnais, je sais que la fée ne te refuse rien. Peux-tu repousser la modeste prière de celle qui ne vit que pour toi ?

Quand une femme ne demande une toilette que pour être plus belle aux yeux de son mari, quel est donc le barbare qui refuserait de faire plaisir à sa moitié, fallût-il, chaque jour, une robe nouvelle ? Loppi n'était pas un monstre. Et même, au fond du cœur, il trouvait que Masicas n'avait pas tort. Avec leurs pauvres vêtements ils avaient l'air de manger un dîner volé. Combien leur table ne serait-elle pas plus gaie avec une maîtresse de maison en robe habillée ?

Malgré ces belles raisons, Loppi n'était pas rassuré quand il se mit en route pour l'étang. Il commençait à craindre d'aller trop loin. Aussi, ne fût-ce pas sans un certain effroi qu'il appela sa bienfaitrice :

Ecriveuse, mon amie,
A mon secours, je t'en supplie !

Soudain, la fée parut au-dessus de l'eau.
—Que veux-tu, mon frère ? dit-elle.

—Pour moi, rien. Qu'ai-je à désirer ? Mais vous êtes si bonne, si généreuse, que ma femme ferme de nouveau aux souhaits un peu plus vite qu'à son tour. La bonne chère lui plaît, mais elle ne lui suffit plus. Ses hâillons lui font sentir notre ancienne misère, il lui faudrait maintenant des habits de dame.

La bonne écrivaine se mit à rire :
—Rentre au logis, mon frère, les vœux de ta femme sont comblés.

Loppi se perdit en remerciements, et voulut à toute force baisser la patte de son amie. Il chanta tout le long de la route avec l'insouciance et la gaieté d'un pinson. Chemin faisant, il passa à côté d'une belle dame vêtue de drap, de fourrures et de soie, il s'inclina humblement pour saluer cette noble étrangère, quand la princesse lui rit au nez et lui suta au cou. C'était Masicas dans toute sa beauté, et, à parler franchement, elle ne le cédait à personne ni en grâce ni en majesté. C'est surtout des femmes qu'il est vrai de dire que l'habit fait le moine, et que la plume fait l'oiseau.

Cette fois Masicas était heureuse ; il n'y avait pas à s'en dédire. Mais, le malheur des gens heureux, c'est que les désirs engendrent les désirs. A quoi bon faire la dame quand on vit isolée dans une misérable chaumière, sans une voisine qui fasse crever de jalousie, sans un miroir pour se regarder des pieds à la tête ? Il n'y avait pas huit jours que Masicas promenait son drap et sa fourrure quand elle dit à son mari :

—J'ai réfléchi à notre nouvel état ; il est ridicule. Je ne continuerai pas à vivre de la sorte. Une table princière, une toilette élégante jurent avec un logis ouvert à tous les vents. La fée a trop d'esprit, elle t'aime trop pour ne pas sentir qu'elle nous doit un meilleur sort. Je ferai la châtelaine tout le long du jour. Après cela, je n'aurai plus rien à désirer.

—Hélas ! nous sommes perdus ! s'écria Loppi, à force de tendre la corde, elle rompra ; nous tomberons dans une misère plus cruelle que celle dont nous sortons. Pourquoi ne pas nous contenter de ce que nous avons ? Tan de gens seraient heureux d'un tel bien-être !

—Loppi, dit Masicas avec impatience, ou ne fera jamais rien de toi, tu n'es qu'une poule mouillée. Ne sais-tu pas qu'il n'y a que les honteux qui perdent ? Tes-à-mal trouvé d'avoir suivi mes conseils ? Et maintenant crains rien ; je réponds de tout.

Elle en fit tant que le bonhomme partit. Quand il se mit en route, ses jambes tremblaient. Que la fée ne l'écoutât plus, il s'en sentait peut-être consolé ; mais affrontant au retour le désespoir de sa femme ! Il n'était pas de force à soutenir un tel assaut. Aussi ne trouvait-il qu'un moyen de se donner du cœur, ce fut de se jurer intérieurement que si l'écrivaine lui disait non, il se jeterait dans l'eau la tête la première. Si violent que fût le remède, il lui semblait moins grand que le mal.

Rien de plus brave que les poltrons aux abois. Ce fut d'une voix formidable que le bûcheron se mit à crier :

Ecriveuse, mon amie,
A mon secours, je t'en supplie !

—Que veux-tu, mon frère ? dit la fée.

—Pour moi, rien. Qu'ai-je à désirer ? C'est ma femme qui, malgré tous les bienfaits dont vous nous avez comblés,

me tracasse jour et nuit pour que je vous fasse, bien malgré moi, une nouvelle demande.

—Oh ! oh ! dit l'écrivaine ; ceci est une gamme nouvelle. Tu as confié notre secret à ta femme. Maintenant tu peux dire adieu à ta paix de ton ménage. Et que veut-elle cette belle depuis qu'elle croit me tenir en sa puissance ?

—Un menoir, bonne fée ; un tout petit château, pour que la maison réponde aux belles robes que vous lui avez données. Fais de Masicas une baronne, elle sera si heureuse que nous n'aurons plus rien à vous demander.

—Frère, répondit gravement l'écrivaine, qu'il soit fait ainsi que ta femme le désire.

Elle disparut brusquement.

Loppi eut quelque peine à retrouver son chemin. Le pays avait changé d'aspect. C'étaient des champs en pleine culture, des prés remplis de bestiaux. Devant lui se dressait un manoir en briques, entouré d'un jardin plein de fleurs et de fruits. Quel était ce château qu'il n'avait jamais vu ? Il le regardait avec admiration, quand du perron descendit une dame richement vêtue. Chose étrange ! la châtelaine lui souriait et lui tendait la main ; c'était Masicas.

—Enfin, dit-elle, je n'ai plus rien à souhaiter. Embrasse-moi, mon bon Loppi, mes vœux sont comblés. Je te remercie, et je remercie la bonne fée.

Qui était ravi, enchanté ? C'était notre homme. Peut-on faire un plus beau rêve ? Ex moins d'une heure passer de la pauvreté à la richesse, d'un mépris à la considération, vivre dans un château après d'une femme gracieuse, toujours de bonne humeur, et qui ne songe qu'à vous être agréable ; le bon Loppi eut pleura de tendresse.

Mais, par malheur, il n'est pas de songe sans réveil. Masicas goûtait tous les plaisirs de la richesse et de la grandeur. Tous les barons et toutes les baronnes des environs se disputaient l'honneur de la visiter et de la recevoir ; le gouverneur de la province était à ses pieds ; on ne parlait que de ses toilettes, de son château, de ses écuries, de ses étables. N'avait-elle pas les premiers trotteurs de la contrée, des vaches anglaises qui avaient à peine de cornes et encore moins de lait, des poules anglaises qui ne pouvaient guère, mais qui étaient belles et farouches comme des faucons, des cochons anglais si gras qu'on ne leur voyait plus ni la tête ni la queue ni les pattes ? Que manquait-il donc à Masicas pour être la plus heureuse des femmes ? Hélas ! tout ne lui réussissait que trop. L'ambition lui mordait le cœur. Elle se sentait faite pour commander au loin, et ne s'en cachait pas à son mari. La grande dame voulait devenir reine.

—Ne vois-tu pas, disait-elle à Loppi, ne vois-tu pas que chacun m'obéit avec respect ? Pourquoi cela ? Parce que j'ai toujours raison. Toi-même, qui es plus entêté qu'une mule, tu es bien forcé de reconnaître que je n'ai jamais tort. Je suis née pour être reine je le sens.

Loppi se récria. On lui répondit à l'envi qu'il n'était qu'un niais. A qui devait-il son château ? A celle qui l'avait obligé malgré lui à retourner vers l'écrivaine. Il en serait de même cette fois. Il serait roi, quoi qu'il en eût et c'est à sa femme qu'il devrait sa couronne.

Loppi n'avait aucune envie de régner. Il déjeunait bien et dînait mieux ; ses désirs n'allaient pas plus loin. Mais il aimait son repos par-dessus tout, et il ne pouvait ignorer qu'avec sa chère moitié il n'y avait de repos qu'à la condition de se soumettre à la volonté et au caprice de Madame. Il se gratta le front, il soupina, en dit même qu'il jura un peu, mais il partit et, une fois arrivé à l'étang, il appela d'une voix tendre son amie l'écrivaine.

Il vit les pinces noires sortir de l'eau, il entendit le : que veux-tu, mon frère ? Mais il resta quelque temps sans répondre, tant ce qu'il allait demander lui semblait excessif.

Enfin il répondit :

—Pour moi, je ne veux rien. Qu'ai-je à désirer ? Mais ma femme commençait à se lasser de sa baronnie.

—Que veut-elle donc ? dit la fée.

—Hélas ! murmura Loppi, elle veut être reine.

—Oh ! oh ! dit l'écrivaine : il est heureux pour elle et pour toi que tu m'aies sauvé la vie. Cette fois encore, je ferai, moi aussi, la volonté de ta femme. Salut, époux d'une reine, je te souhaite beaucoup de plaisir. Bonsoir !

Quand Loppi rentra chez lui, le

château était devenu un palais ; sa femme était reine. Valets, pages, chambellans couraient de tous les côtés pour exécuter les ordres de la souveraine.

Dieu soit loué ! pensa le bûcheron ; j'ai enfin trouvé le repos. Masicas est en haut de l'échelle, il n'y a plus à monter ! et elle a tant de monde autour d'elle pour faire sa volonté, que je pourrai enfin dormir en paix sans qu'elle ait la rage de me réveiller.

Rien de plus fragile que le bonheur des rois, si ce n'est celui des reines.

Deux mois à peine passés, Masicas eut une nouvelle lubie. Elle fit chercher Loppi.

—Je m'ennuie d'être reine, lui dit-elle. La platitude de ces courtisanes me fait mal au cœur. Je veux commander à des hommes libres. Va trouver une dernière fois la fée, et fais-moi donner ce que je désire.

—Bonté du ciel ! s'écria Loppi, si une couronne ne te suffit pas, que te faut-il donc ! Veux-tu, par hasard, être le bon Dieu en personne ?

—Pourquoi non ? répondit tranquillement Masicas. Le monde en serait-il plus mal gouverné ?

En entendant ce blasphème, Loppi regarda sa femme avec stupeur. Evidemment la pauvre femme avait perdu la tête. Il haussa les épaules.

—Fais et dit ce que tu voudras ; je ne dérangerai pas la fée pour une pareille folie.

—C'est ce que nous allons voir, cria la reine, furieuse. Oublies-tu qui je suis ? Si tu ne m'obéis pas à l'instant même, je te fais couper le cou.

—J'y vais, j'y cours, dit le bûcheron. Mourir pour mourir, pensa-t-il, autant vaut que ce soit par la main de la fée que par celle de ma femme. Peut-être l'écrivaine aura-t-elle pitié de moi.

Il marchait comme un homme ivre, et se trouva sur le bord de l'eau sans savoir par quel chemin il y était venu. Aussitôt il se mit à crier comme un désespéré :

Ecriveuse, mon amie,
A mon secours, je t'en supplie !

Nulla ne répondit à la sienne. L'étang resta silencieux ; on n'entendait pas même le vol d'un moucheron. Il appela une seconde fois ; point d'écho. Effrayé, il appela une troisième fois.

—Que veux-tu ? répondit une voix sévère.

—Pour moi, rien. Qu'ai-je à désirer ? Mais, la reine, ma femme, m'ordonne de venir ici une dernière fois.

—Que veut-elle encore ?

Loppi se jeta à genoux : Pardonne-moi, ce n'est pas ma faute, elle veut être le bon Dieu.

L'écrivaine se dressa à mi-corps au-dessus de l'eau, et tendant vers Loppi une pince menaçante :

—Ta femme est à enfermer, et toi à pendre, méchant imbécile. C'est la lâcheté des maris qui fait la folie des femmes. Au chenil, misérables, au chenil.

Elle s'enfonça dans l'étang, avec une telle colère, que l'eau en siffla comme si on y eût plongé un fer rouge.

Loppi était tombé le nez par terre, tel qu'un homme foudroyé. Quand il partit, la fée basse, il ne reconnut que trop le chemin qu'il avait parcouru tant de fois. La lisière du bois, bordée de maigres bouleaux et de sapins rachitiques, des flaques d'eau partout, et plus loin une savane délabrée ; il était retombé dans la pauvreté, plus misérable que jamais.

Que dirait Masicas ? Comment la consolait-elle ? Il ne se perdit pas longtemps dans ces tristes réflexions, car une société en haillons lui suta au cou, comme si elle voulait l'étrangler.

—Enfin, te voilà, monstre ! cria-t-elle. C'est toi qui nous as perdus par ta sottise et ta lâcheté. C'est toi qui as irrité contre moi ta maudite écrivaine. J'aurais dû m'y attendre. Tu ne m'as jamais aimée, tu n'as jamais été qu'un égoïste. Tu ne périras que demain.

Elle lui aurait arraché les yeux, si Loppi ne lui avait pris les deux bras, à grand-peine.

—Prends garde, Masicas : calme-toi ; tu vas te faire mal.

Mais le désespoir le prit ; il n'était pas fait pour vivre seul.

—Que faire ? que devenir ? disait-il en pleurant. Me voilà isolé, abandonné, chargé de moi-même. Qui donc pensera pour moi, voudra pour moi, parlera pour moi, agira pour moi, comme faisait ma bien aimée ? Qui donc m'éveillera dix fois la nuit pour me dire ce que je dois faire le lendemain ? Je ne suis plus qu'un homme sans âme, un cadavre. Avec ma chère

Masicas, ma vie s'est envolée. Je n'ai plus qu'à mourir.

Peine perdue, Loppi se sentait faiblir, quand soudain le cou de cette furie gonfla, son visage devint pourpre, elle se rejeta violemment en arrière, leva les bras en l'air, et tomba comme une masse. Elle était morte ; la colère l'avait tuée.

Loppi pleura sa femme, comme tout bon mari doit le faire. Il l'enterra de ses propres mains sous un grand sapin du voisinage. Sur la tombe il plaça une dalle funéraire et l'entoura d'un mur en pierre sèche pour écarter les animaux de la forêt. Ce triste devoir rempli, il rentra chez lui et essaya de vivre.

Il disait vrai. Au retour de l'hiver, un paysan, entrant dans la forêt, aperçut un homme étendu dans la neige. C'était Loppi, mort depuis huit jours, mort de froid, de misère, de chagrin, sans qu'un ami ou un voisin lui eût fermé les yeux. Sa main glacée tenait un poignard, avec lequel il avait gravé sur la tombe ce dernier hommage rendu à celle qui avait fait le charme de sa vie :

A LA MEILLEURE
DES FEMMES,
LE PLUS INCONSOLABLE
DES MARIS.

ED. LABOULAYE.

AVIS.

Les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Joseph Martel sont priées de faire parvenir leur compte d'hui au 31 courant, à

CHS. EUS. MARTEL,
Exécuteur-Testamentaire,
No 1, Rue du Pont.

6 mars 1882.—61p

Fonds de Banqueroute

DE QUINCAILLERIES DE

V. BELANGER & Cie

51, RUE LA FABRIQUE,
Haute-Ville.

Les soussignés ayant acheté ce grand fonds de Banqueroute désirent réduire le stock avant de déménager à St-Roch.

Tous les effets sont réduits pour assurer une vente prompte. Ils invitent donc tous ceux qui ont besoin d'effets dans cette ligne à profiter de l'occasion et leur faire une visite sans retard.

Le fonds consiste en poêles de tout genre, ustensiles de cuisine, feronneries, argenteries et tout ce qui concerne cette branche de commerce.

L. N. BERTRAND & FRER

16 fév. 1882.—lan.

A VENDRE.

Deux belles maisons en briques à deux étages situées Rue Desfossez, dans un des meilleurs postes de commerce. L'une fait le coin des rues St-Dominique et Desfossez.

S'adresser à

J. E. BOILY,
Notaire,
Ou à C. LABREQUE,
Notaire.

17 fév. 1882.—1m.

DEMANDE.

On demande pour le 1er mai prochain, une bonne servante pour une petite famille. S'adresser au No 134, rue Richelieu.

2 mars 1882.—2f5p.

SOUFFLE PARFUMÉ

VALSE BRILLANTE

Exécutée avec grand succès par l'une des plus brillantes pianistes québécoises aux soirées musicales de l'Honorable Président de l'Assemblée Législative, et par le "Corps de musique des Carabiniers Royaux" au dernier concert de la salle de musique.

Composé par J. Vezina.
Prix..... 45 cts.

Publiée et en vente chez

A. LAVIGNE,
Importateur de Pianos et Harmoniums,
55, rue La Fabrique.

N. B.—En ce moment, au même établissement, quelques pianos et harmoniums de second main à prix modique.

6 mars 1882.

LE TABAC IROQUOIS.

CE QU'IL Y A DE

MIEUX sur le MARCHÉ

TABAC PAQUETÉ EN FEUILLARDS
Sans contredit le meilleur tabac à FUMER est à CHIQUER.

Manufacturé pour le commerce en général.

ESSAYEZ-LE

Il vous plaira certainement.

LEMESURIER & SONS

150 A 157, RUE ST-PAUL.
Québec, 5 décembre 1882.—3m

DEMANDE.

On demande pour le 1er mai prochain, un commis (bar keeper) de première classe. Il devra être muni des meilleures recommandations et savoir parler l'anglais et le français. Personne ne devra se présenter s'il n'a pas les recommandations et les qualités requises.

S'adresser au

RESTAURANT DUBÉ,

Rue La Fabrique, Haute-Ville.

6 fév. 1882.

PIANOS.

Son Altesse Royale la Princesse Louise a bien voulu exprimer sa gracieuse approbation pour les bonnes qualités des Pianos de Knabb & Cie. Ces instruments de réputation prééminente sont en vente à Québec seulement chez Bernard & Allaire.

Aussi en Magasin les suivants :
"Chickering", "Stevenson & Co.", "Heitzman & Co.", "Newcomb & Co.", "Weber", "New-York", "McCarren", "G. M. Weber & Co.", et "Kranich & Back".

BERNARD & ALLAIRE,

HARMONIUMS.

"W. Doherty, & Co.", "Bell, Sons & Co.", "Kilgour & Gage", "Dominion Organ Co".

Instruments pour orchestre et Fanfares, Orgues, Autoharpes, Accordeons, etc.

Riches tableaux à l'huile de différents grands maîtres par des artistes de réputation.

Seule agence pour le Canada,
BERNARD & ALLAIRE,

Machines à Coudre.

La Machine à Coudre William Singer, tient le devant, conduit le monde, remporte les prix, couronne toute autre, est toujours en avant, fait le bonheur de la famille, fait son devoir et dure la vie. Essayez-la ! Achetez-la !

Voyez à ce que vous l'avez chez,
BERNARD & ALLAIRE,
Éditeurs de Musique.

6 Rue de la Fabrique, Québec.

6 fév. 1882.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à

LUNDI, le 2 AVRIL prochain,

inclusivement, pour la construction d'un

Nouveau Palais de Justice à Québec,

à l'encadrement de la rue ST-LOUIS et de la PLACE D'ARMES.

Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage seront visibles à ce bureau, tous les jours, après le 5 mars prochain, entre 10 heures a. m. et 4 hrs p. m.

Les soumissions devront être endossées :

"SOUMISSIONS POUR PALAIS DE JUSTICE"

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

ERNEST GAGNON,
Secrétaire.

Département de l'Agriculture
et des Travaux Publics.
Québec, 24 février 1882.

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.
26 fév. 1882.—10f. 6 et E 68

BAZAR

En faveur de la construction d'une Maison d'école, tenue par les Chrs Frères du Sacré-Cœur de Jésus.

Les tables seront tenues par les dames dont les noms suivent :

Madame Notaire Boutin ;
Arthur Fortin ;
Delle Hélène McNaughton ;
Madame Thérèse Jones ;
Ang. Paradis ;
Joseph Boulet ;
Mesdames Dr M. Gray et M. Nolan présideront à la table des rafraîchissements.
Ce Bazar s'ouvrira le 15 août prochain, à St-Romuald.
7 mars 1882.



Ghemin de Fer du Nord.

CONCERTS NILSSON ET ALBANI.

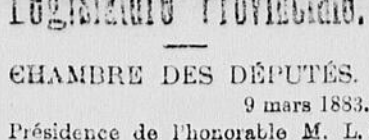
AVIS.

Un train partira de Montréal à minuit les 12, 27 et 29 courant pour la commodité des personnes qui désireront assister aux concerts Nilsson et Albani.

On placera sur la voie des chars d'ortoirs additionnels. On peut se réserver des lits pour le 12 courant jusqu'au 10 courant et du 27 et 29 courant jusqu'au 24 courant.

A. DAVIS,

Gérant,
9 mars 1882.—3f. 9, 10 et 12.



L'honorable M. MOUSSEAU dépose un projet de loi pour expliquer l'acte 32 Victoria, chap. 11, pour assurer l'indépendance de la législature de cette province.

Le but du projet de loi est de nommer une commission royale afin de continuer les travaux du comité d'agriculture qui est surchargé d'ouvrage. A la fin de la session, et de s'occuper de l'œuvre de codification des règles et règlements de la chambre suggérées par un comité spécial.

M. IRVINE — un projet de loi pour amender l'acte 44 45 Victoria, chap. 2, concernant le barreau de la province de Québec.

Le MEME.—Projet de loi pour amender l'acte 32 Victoria, chap. 11, concernant la vente et l'administration des terres publiques.

Le MEME. — Un projet de loi pour

L'honorable M. MOUSSEAU propose à la Chambre de se former en comité pour prendre en considération certaines résolutions concernant l'étude de l'agriculture.

l'anatomie, la province de Québec est divisée en deux sections qui seront nommées "Section de Québec" et "Section de Montréal", lesquelles sections comprendront respectivement les districts judiciaires qu'il plaira au lieutenant-gouverneur en conseil de fixer. Et qu'il sera loisible au lieutenant-gouverneur en conseil de nommer, sous le plaisir, un inspecteur d'anatomie pour chacune de ces sections et un sous-inspecteur d'anatomie pour chaque district judiciaire, excepté pour ceux de Québec et Montréal, où cette charge sera remplie par l'inspecteur; mais les personnes ainsi nommées ne pourront être choisies à aucune université ou école de médecine, ni être médecins praticiens.

Résolu, 2. Que chaque université

le de médecine paiera à l'inspecteur d'anatomie, en sus des frais de transport, l'indemnité d'inhumation, une somme de dix piastres pour chaque cadavre livré, et que l'inspecteur paiera au sous-inspecteur pour chaque cadavre que le dernier lui livrera une somme de cinq piastres, en sus des frais de transport.

Résolu, 3. Que tout surintendant d'administration d'une institution publique recevant une subvention du gouvernement, ou tout coroner qui omettra sciemment, ou négligera ou refusera de conformer aux dispositions de l'acte

sera basé sur les présentes résolutions, ou toute université ou école de médecine qui recevra des cadavres dans ses chambres de dissection, ou qui la fournira disséquer dans son établissement des cadavres qui ne lui auront pas été fournis par l'inspecteur d'anatomie humaine, sur plainte portée à ce sujet devant un juge de paix, par l'inspecteur ou le sous inspecteur d'anatomie, d'une pénalité de pas moins de cent piastres et de pas plus de deux cents piastres pour chaque infraction. Le montant de ces pénalités et les frais d'action seront retenus par le trésorier de la province, sur la subvention.

On la plus prochaine que devra recevoir telle institution, université ou école de médecine; ou seront retenus sur les émoluments qui deviendront du chef coronaire, suivant le cas.

Le premier ministre explique en peu de mots les dispositions de la loi.

Les résolutions sont adoptées sans amendement, et le rapport du comité est aussi adopté.

Les résolutions sont adoptées en principe sans libération.

Sur proposition de la seconde lecture, l'hon. M. MERCIER croit de son devoir de faire un amendement à ces résolutions.

ions. La première et la troisième causes sont en principe renfermées dans les statuts, mais la deuxième l'est moins. C'est encourager le trafic des cadavres, car outre les frais de transport, les sous-inspecteurs reçoivent une somme de cinq piastres. L'hon. M. MOUSSEAU trouve que

de l'opposition aurait dû parler
raisonnement au lieu de faire du sentiment.
Les principes de cette mesure
contenus dans la mesure actuelle
à essayés dans plusieurs circonstances
améliorer la situation des étudiants
on n'a jamais pu réussir. D'après
vois qui ont été commis aux mois d'
violet et de février, le gouvernement
sa son devoir d'intervenir dans
cette question et d'adopter des disposi
plus sévères.

M. L'HO. M. JOYE ne peut pas croire
que les étudiants aient fait des spécula
tions sur le trafic des cadavres ; car ce
s'étant, si tel était le cas, ne méritent
pas d'en brasser l'honorable ca
dre de la médecine.

M. MARION parle contre l'amende

de l'opposition aurait dû parler
 leuement au lieu de faire du sen-
 timent. Les principes de cette mesure
 contenus dans la mesure actuelle-
 ment en discussion ont été soumis à
 à un essai dans plusieurs circonstances
 pour améliorer la situation des étudiants
 qui n'ont pas réussi. D'après les
 vols qui ont été commis aux mois de
 janvier et de février, le gouvernement
 a son devoir d'intervenir dans
 la question et d'adopter des disposi-
 tions plus sévères.

M. THOM. M. JOLY ne peut pas croire
 que les étudiants aient fait des spécula-
 tions sur le trafic des cadavres ; car ce
 n'est pas d'élèves de la faculté de mé-
 decine qu'il s'agit. Il était le cas, ne méritent
 pas d'être brassés l'honorable
 membre de la médecine.

M. DE MARION parle contre l'amende
 et prétend que le principe de
 la clause n'est pas immoral, et que
 la preuve, ce projet de loi a reçu l'ap-
 pui de la majorité.

Lue une lettre de M. Baillargé, l'ingénieur de la cité, se plaignant de ce qu'on l'accusé parce que le contrat de la fourniture d'eau chaude pour le chauffage de la corporation et de la Cour du Recorder n'a pas été exécuté.

Référe au comité des chemins.
Lue une lettre de l'ingénieur Beau-
dry de Montréal disant qu'il en est venu
à la conclusion qu'il faut un second
tuyau et qu'ainsi on aura une pression
de 75 lbs par pouce carré.

Le greffier de la cité annonce que les listes des électeurs des membres de la

Rapport du comité des finances re-
commandant d'accorder \$800 à M. Huo
pour qu'il laisse sa maison à la corpora-
tion pour l'élargissement de la rue du

Rapport du comité des chemins re-
commandent d'accorder \$150 à M.
Phillips et Sullivan pour extras dans
leur contrat pour le chauffage à l'eau
chaude de la corporation et de la Cour.

Adopté le 1337 rapport du comité des
ch mins recommandant de vendre aux
enchères certaines propriétés.
Lu et adopté en 2e délibération le
règlement pour l'inspection du bois de
chaussee.

Le conseiller Gunn, secondé par le conseiller Miller propose qu'on publie dans les journaux les noms des personnes qui doivent des taxes avec le montant dû et que cette publication soit terminée le 17 juin prochain.

Le conseiller Molony, secondé par le conseiller Gunn, propose que le comité des chemins examine s'il serait opportun de faire nettoyer les rues par contrats avec soumissions.

Le conseiller Gingras, secondé par le

LA CONSOMMATION GUERIE.
Un vieux médecin retiré, ayant reçu
l'un missionnaire des Indes Orientales

et végétal pour la guérison rapide e

permanente de la Consommation, la
Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme e
toutes les Affections des Poumons e

le la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses, après avoir éprouvé

ses remarquables effets curatifs dans
les milliers de cas, trouve que s'ac-
corder son devoir de le faire connaître aux

malades. Poussé par le désir de sou-
lager les souffrances de l'humanité
l'ouvrier gratuit à cœur vaillant dévota

enverra gratis à ceux qui le désirent
cette recette en Allemand, Français ou
Anglais, avec instructions pour la pré

bar et l'employer. Expédié par la
poste si on adresse avec un timbre
annonçant ce journal, W. A. NOYES

49 *Power's Block, Rochestr, N.-Y.*
Québec, 31 oct. 1882.—13f. t. 15j. l.

UNE CARTE.
A toutes les personnes souffrant des erreurs

des indiscretions de la jeunesse, de faiblesses nerveuses, de débilité, d'excroissance, etc., j'enverrai un remède qui les guérira.

ANS CHARGE EXTRA. Ce remède célèbre a été découvert par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse ou vos ordres au Bâtonnier JOSEPH T. INMAN.

Québec, 16 octobre 1882, — , & h.

ACIDE PHOLPHATE DE HORSFORD.
Pour l'ivresse Le docteur C. S. Ellis

Le Wahaz, Indianapolis nous dit: Je
prescris toujours dans le cas d'un
homme qui a fait usage de liqueurs

nivantes avec excès durant une quinzaine d'années. Je pense que dans ce cas l'Acide Phosphate est d'un grand

A VENDRE A LA

A VENDRE A LA
Librairie A. P. Garand

Nos. 6 et 8, rue St. Jean, H.-V.,
Presqu'en face de la Banque d'Epargnes.

ournier—Les lendemains de l'amour, 80 cts.
réville—L'Expiation de Davoli, 30 cts.
oisgobay—Le coup de pouce, 90 cts.

euillet—Les amours de Philippe, 80 cts.
 " —La petite comtesse, 90 cts.
 " —Un mariage dans le monde, 90

Abelian—La corde au cou, 90 cts.
 Ouvrier—Le fils d'Antony, 90 cts.
 Gérard—Trop jolie, 80 cts.
 Armand—D'un bon mariage, 100 cts.

Arnier, L.—Le Mariage dans ses devoirs, ses rapports conjugaux, \$1.30.
roz—Monsieur, Madame et Bébé, \$1.00.
ichebourg—Un calvaire 90 cts.

" —La Dame voilée, 90 cts.
 " —La fille maudite 2 vols, \$2.60.
 " —Les deux berceaux, 2 vols, \$1.60.

—L'Idiot, 3 vols, \$2.40.
 essaye—Mad'lle Rosa, 96 ets.
 onson du Terrail—La corde du pendu 2

audet, A—Les amoureuses, 90 ets.
 “ —Le Nabab, 90 ets
 “ —Contes du Lundi, 90 ets

—Fromont Jeune, 90 cts.
—L'empoisonneuse, 90 cts.
—Le banquier des voleurs, 90 cts.